



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Économie Emploi Insertion



Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ



DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE MISE EN OEUVRE

POURQUOI UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ?

Roche aux Fées Communauté souhaite redéfinir sa stratégie dans le domaine du développement économique et de l'emploi à l'échelle de la Communauté de Communes, en tenant compte de la spécificité des communes membres mais également de l'environnement territorial concurrentiel et des complémentarités possibles.

Cette étude a pour objectif de définir une stratégie dans les domaines de l'économie et de l'emploi pour les 10 à 15 prochaines années. Il est donc demandé à l'agence qui accompagne le territoire :

- De proposer une vision prospective en rappelant les enjeux, les « lignes de force » et les évolutions possibles en termes d'activités économiques ;
- D'établir un diagnostic partagé ;
- De proposer des scénarios d'évolutions adaptés au territoire ;
- De définir un projet d'attractivité économique sur les 10 prochaines années en proposant des solutions innovantes et pérennes pour répondre aux enjeux identifiés ;
- D'établir un programme sur 10 ans avec la mise en place d'un tableau de bord.

LE CONTEXTE D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En parallèle de l'élaboration de sa stratégie de développement économique, Roche aux Fées Communauté s'est engagé dans l'élaboration de différents documents cadres (projet de territoire, Petites Villes de Demain, PCAET, Stratégie d'inclusion numérique...).

LES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Au-delà de l'élaboration d'un portrait du territoire, le présent diagnostic s'est attaché à identifier les tendances en cours (signaux faibles) et les problématiques rencontrées par le tissu économique au quotidien d'une manière globale.

À ce titre, une attention particulière a pu être portée à :

- La dynamique démographique,
- Les services de proximité,
- Le marché de l'emploi et les mobilités,
- Le tissu économique et son évolution,
- Les dynamiques des filières clés du territoire,
- La dynamique de création d'entreprises.

LES GRANDES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PORTRAIT DU TERRITOIRE

1

**1 ANALYSE DOCUMENTAIRE ET
SYNTHÈSE DES ÉTUDES EXISTANTES**

2

**1 ATELIER AUPRÈS DES ENTREPRISES
DE ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ**

3

**1 ENQUÊTE
AUPRÈS DES ENTREPRISES**

4

**15 ENTRETIENS
AUPRÈS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE**

5

**1 VISITE
DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

CAHIER PROSPECTIF



Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIE EMPLOI INSERTION



AVANT-PROPOS

OBJECTIFS DU RAPPORT DE PROSPECTIVE :

En parallèle de l'analyse des données statistiques dont nous disposons sur le territoire (cahier statistique), il apparaît primordial d'inscrire notre lecture de Roche aux Fées Communauté à l'aulne des mutations profondes qui traversent notre époque et ont pu être accélérées par le contexte sanitaire que nous traversons aujourd'hui. De nombreuses études sociologiques et notamment les études du CREDOC sur l'évolution des modes de vie soulignent en effet que les moteurs d'attractivité et les attentes des citoyens sont amenés à évoluer profondément dans les prochaines années.

Le présent document a ainsi pour objectif d'éclairer la décision des élus communautaire et de dessiner une nouvelle ligne d'horizon pour le territoire.

ORGANISATION DU CAHIER DE PROSPECTIVE :

Le présent cahier de prospective a pour objet de mettre en lumière des dynamiques nouvelles et de réinterroger différentes idées reçues. Afin de donner plus de force à notre analyse, nous nous sommes attachés à illustrer nos propos par des exemples locaux et à agrémenter nos analyses avec une lecture de la situation locale.





SOMMAIRE

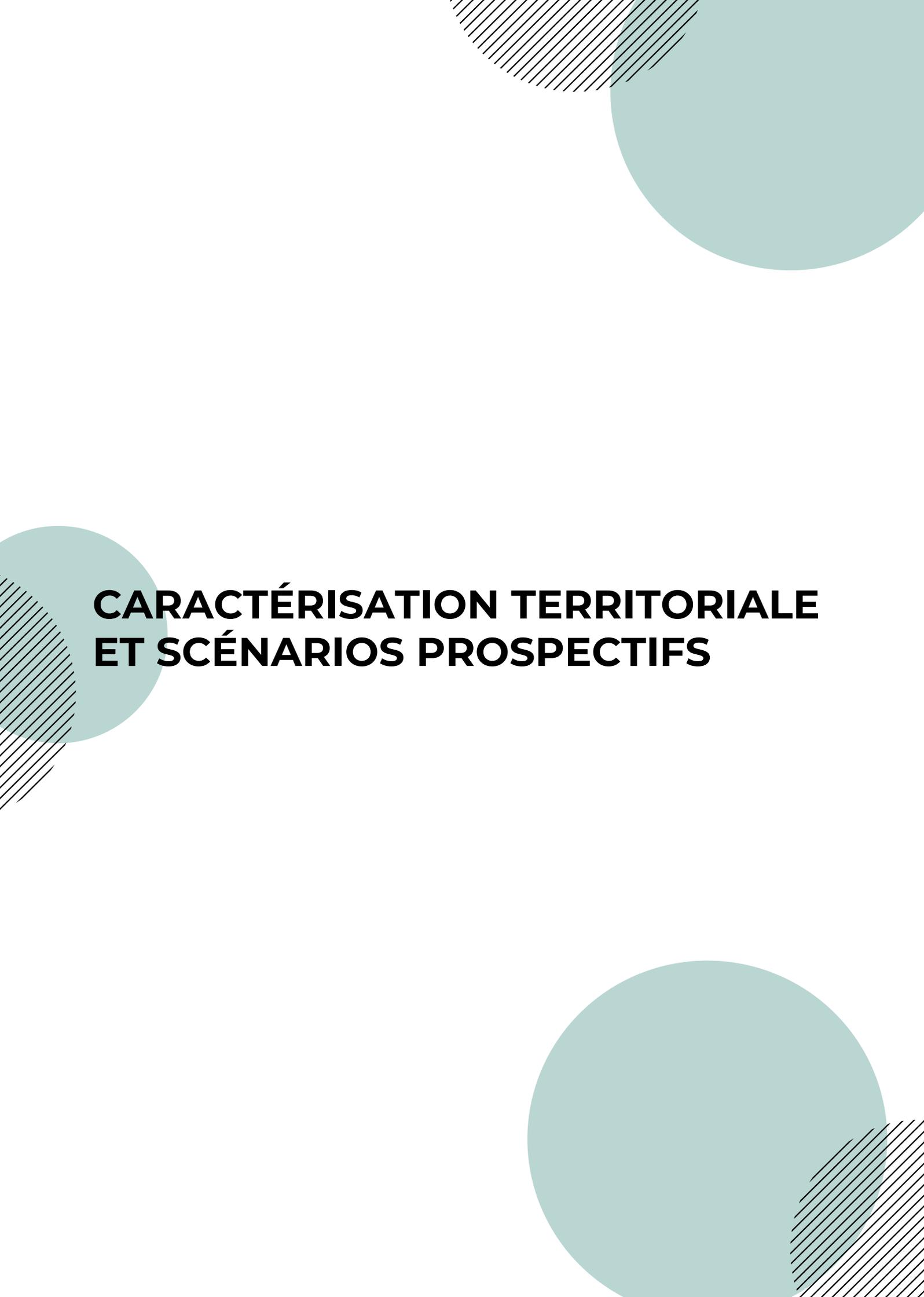
CARACTÉRISATION TERRITORIALE ET SCÉNARIOS PROSPECTIFS

| | |
|---|---------|
| Lecture des trajectoires territoriales..... | Page 8 |
| Scénarios de développement prospectif | Page 11 |

TENDANCES EN COURS

| | |
|--|---------|
| L'émergence d'un nouvel imaginaire territorial..... | Page 21 |
| Une recomposition des territoires..... | Page 24 |
| Une dissociation accrue entre lieu de travail et lieu de vie..... | Page 28 |
| Un nouveau rapport au travail..... | Page 31 |
| L'émergence de nouvelles formes de travail..... | Page 34 |
| Une nouvelle trajectoire économique pour les territoires ruraux..... | Page 37 |
| L'émergence de nouveaux critères d'attractivité économique..... | Page 39 |
| Une amorce de réindustrialisation..... | Page 40 |
| De nouvelles stratégies immobilières au sein des entreprises..... | Page 42 |





CARACTÉRISATION TERRITORIALE ET SCÉNARIOS PROSPECTIFS

LECTURE DES TRAJECTOIRES TERRITORIALES

Avant de s'engager dans une lecture des tendances en cours à l'échelle nationale et régionale, il nous semble primordial de qualifier le territoire de Roche aux Fées Communauté et de l'ensemble de ses composantes. Nous serons en effet amenés tout au long de ce document à parler de territoires ruraux, périurbains, de petites villes ou de territoires métropolitains, mais à laquelle de ces catégorisations correspond notre territoire d'étude ?

Au regard des critères démographiques et de l'interdépendance entre les territoires (mobilité, domicile, travail, mode de vie...), la communauté de communes constitue aujourd'hui un espace périurbain élargi et une campagne fortement influencée par les dynamiques métropolitaines.

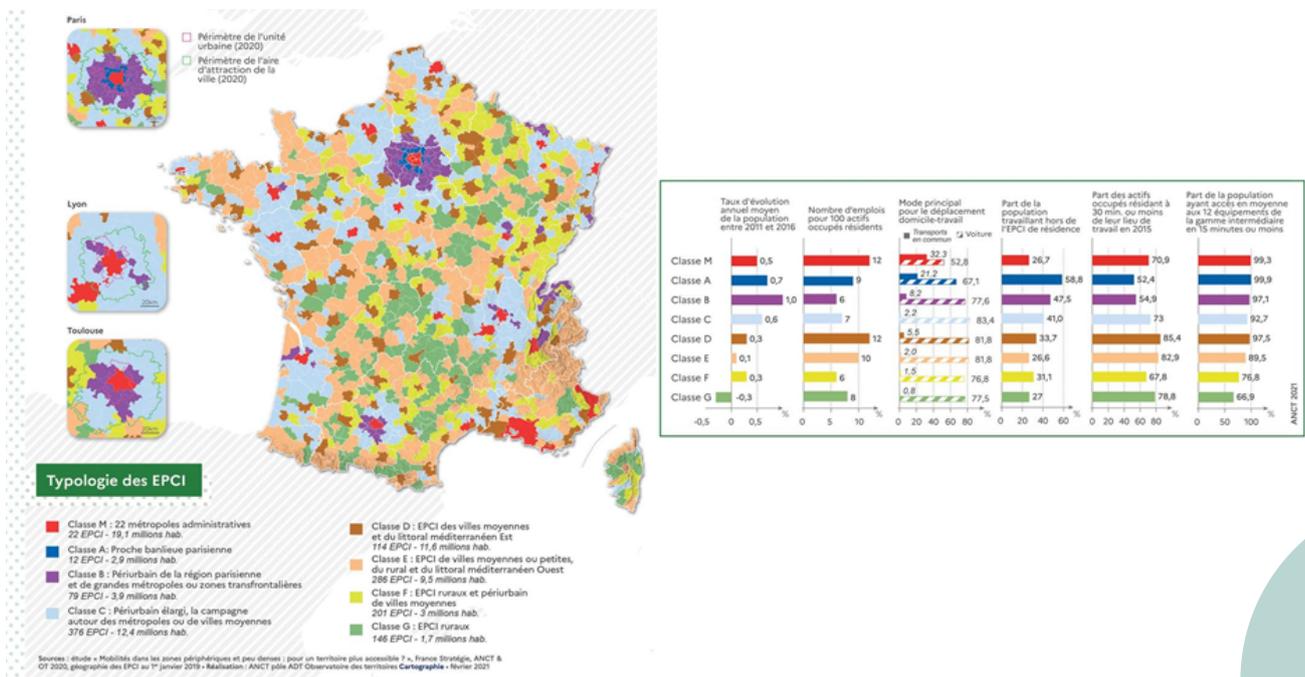
« La population s'accroît dans ces territoires et la périurbanisation progresse : 74 emplois pour 100 actifs occupés résidents, part importante des personnes travaillant dans un autre EPCI en forte augmentation sur 10 ans. C'est dans ces territoires que l'on utilise le plus la voiture pour se rendre au travail (83 %) et cette part continue de s'accroître, avec toutefois une progression des transports en commun. En 10 ans, le nombre de navetteurs vers les métropoles (40 % d'employés ou d'ouvriers) a augmenté de 17 % avec des trajets toujours plus longs (28 km). »

Issu de la France en douze portraits – observatoire des territoires – 2021

Comme le souligne la carte présentée ci-dessous la majorité des intercommunalités breilliennes et mari-ligériennes s'inscrivent dans cette dynamique du fait de la proximité des métropoles régionales de Rennes et de Nantes.

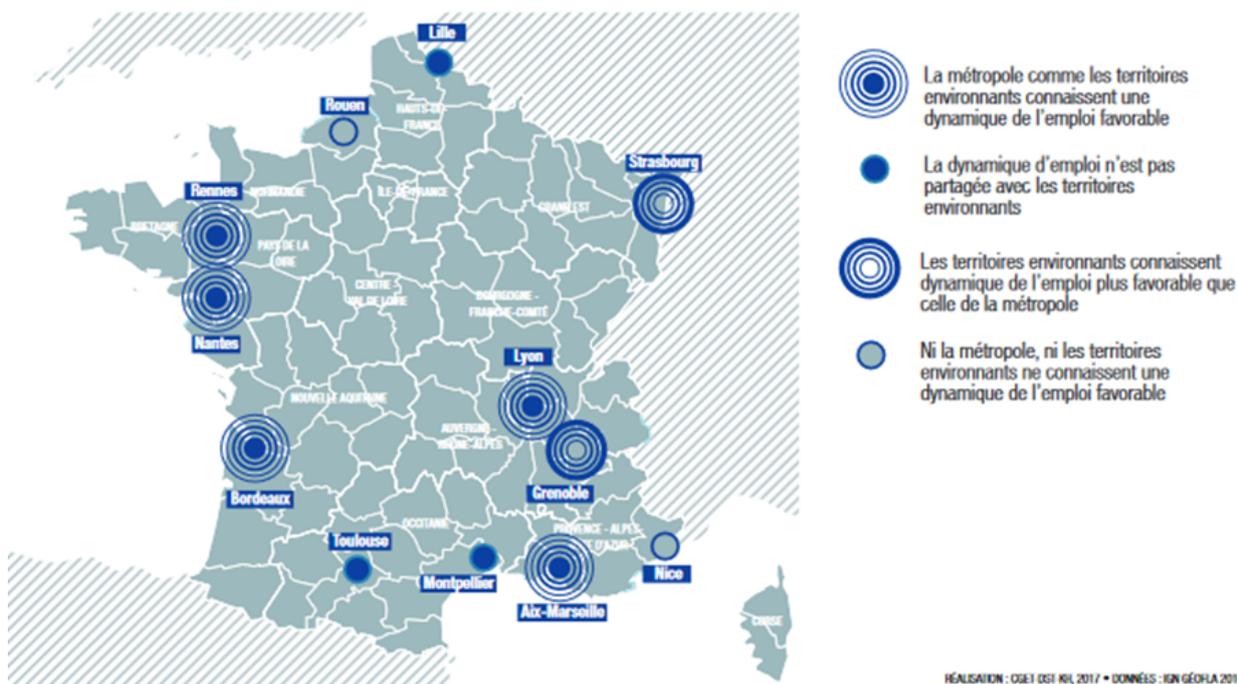
À l'inverse, le Pays de Craon voisin est qualifié de territoire rural de faible densité. Sur ces territoires, la population a eu tendance à vieillir, travaille majoritairement sur l'EPCI et dispose d'un accès aux services et équipements du quotidien relativement faible.

Typologie des EPCI caractérisant la population et les pratiques des transports au quotidien



L'analyse des dynamiques à l'échelle intercommunale ne doit néanmoins pas masquer des réalités distinctes sur chacune des communes. En effet plusieurs communes de Roche aux Fées Communauté intègrent d'ores et déjà la dynamique métropolitaine et certaines communes demeurent à notre sens marquées par leur ruralité. Parmi elles nous pouvons citer Marcillé Robert, Arbrissel, Eancé, Chelun ou Forges-la-Forêt. Ces différents stades de développement de la communauté de communes devront vraisemblablement se traduire par un traitement différencié du territoire.

Dynamique de l'emploi dans les métropoles et dans les territoires avoisinants :



De la même manière, les métropoles dans leurs composantes disposent de caractéristiques et de modèles de développement. En effet, au regard de leurs trajectoires respectives, nous pouvons identifier plusieurs trajectoires et profils de métropole. Nous nous arrêterons ici sur celui qui réunit notamment Rennes et Nantes.

À l'inverse d'autres territoires métropolitains, le développement de Rennes et Nantes a eu un effet d'entraînement relativement important auprès des territoires voisins, voire se sont alimentés l'une et l'autre. Profitant d'un maillage de petites villes et villes moyennes, le tissu économique rennais a développé de fortes complémentarités avec les territoires voisins et développé un écosystème économique relativement fort et étroit (coopération territoriale).



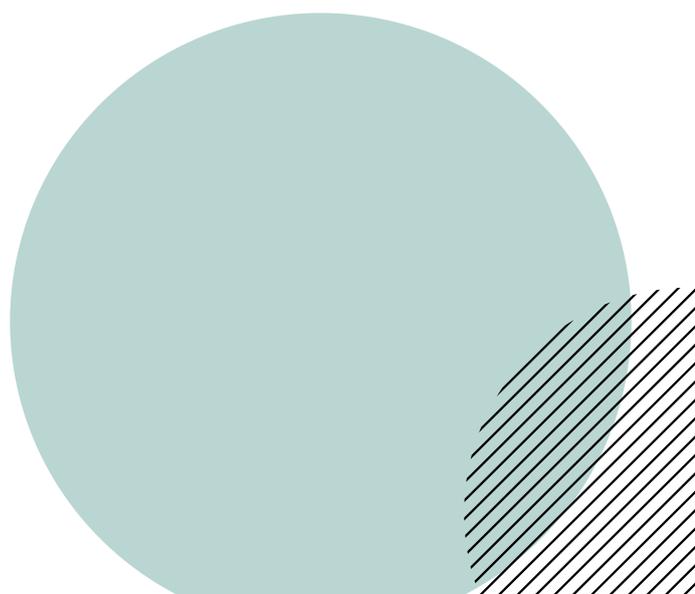
Cette interdépendance s'est notamment traduite par :

- Le développement de projet de coopération entre Rennes et Nantes autour de l'accessibilité et de la mobilité, de la culture, du tourisme et de l'économie.
- L'élargissement du dispositif French Tech Rennes à l'agglomération de Saint-Malo ou de l'incubateur Rennes Saint-Malo lab,
- La signature d'un contrat de coopération entre Nantes, Saint-Nazaire et Redon autour de l'industrie (traitement de matériaux) et de la formation.

Ainsi, le développement des métropoles de l'Ouest ne se traduit pas par une conflictualité territoriale forte et l'avenir des intercommunalités voisines, notamment en matière d'économie n'est pas de s'inscrire dans une trajectoire résidentielle et de voir sa vocation économique s'effriter progressivement.

Cette interdépendance et ce modèle de co-développement des métropoles rennaises et nantaises doivent inviter les collectivités environnantes à penser leur développement en complémentarité et chercher à développer des coopérations nouvelles autour de thématiques qui doivent dépasser le simple cadre de la mobilité et du logement.

De la même manière, des coopérations nouvelles pourront être développées avec les autres intercommunalités de l'alliance intermétropolitaine (Redon, Bain de Bretagne, Châteaubriant...).



SCÉNARIOS DE DÉVELOPPEMENT PROSPECTIFS

Dans le prolongement de l'exercice de caractérisation de Roche aux Fées Communauté, il nous semble également nécessaire de mettre en perspective les tendances de développement économique au regard des scénarios prospectifs envisagés par l'Insee et les agences d'urbanisme notamment sur le volet démographique.

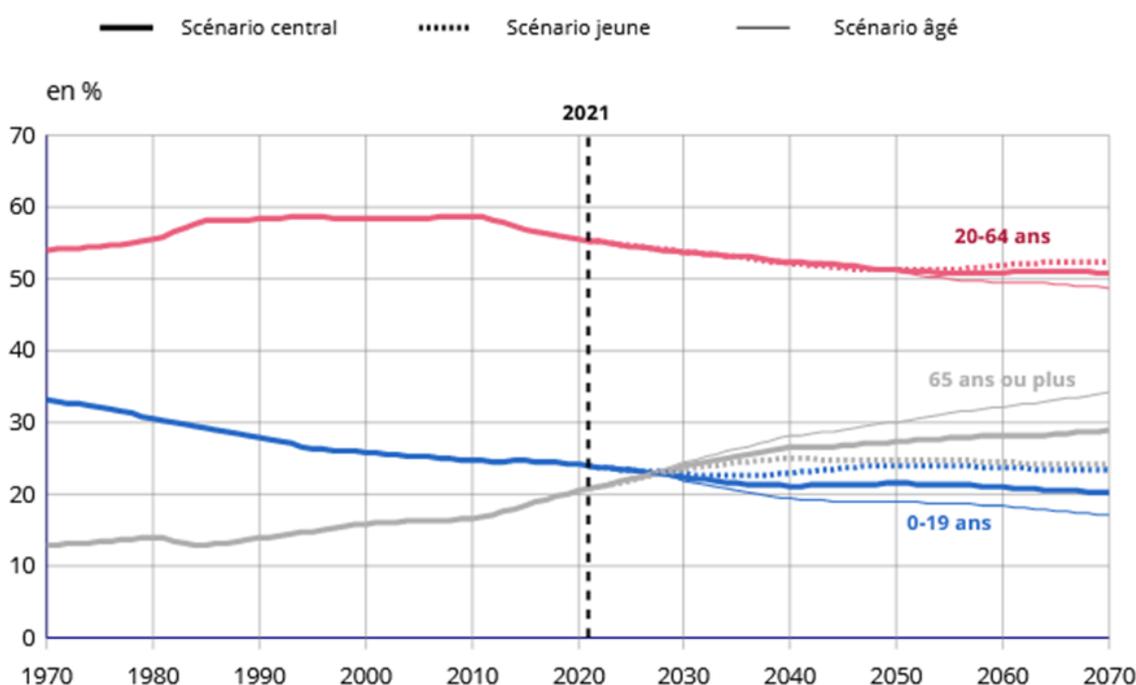
UNE STAGNATION DE LA POPULATION FRANÇAISE

Du fait d'un effritement du renouvellement démographique et de la baisse de la natalité et de l'évolution de l'espérance de vie, la France métropolitaine devrait entamer à partir de 2035 une phase de stabilisation, voire une diminution de sa population.

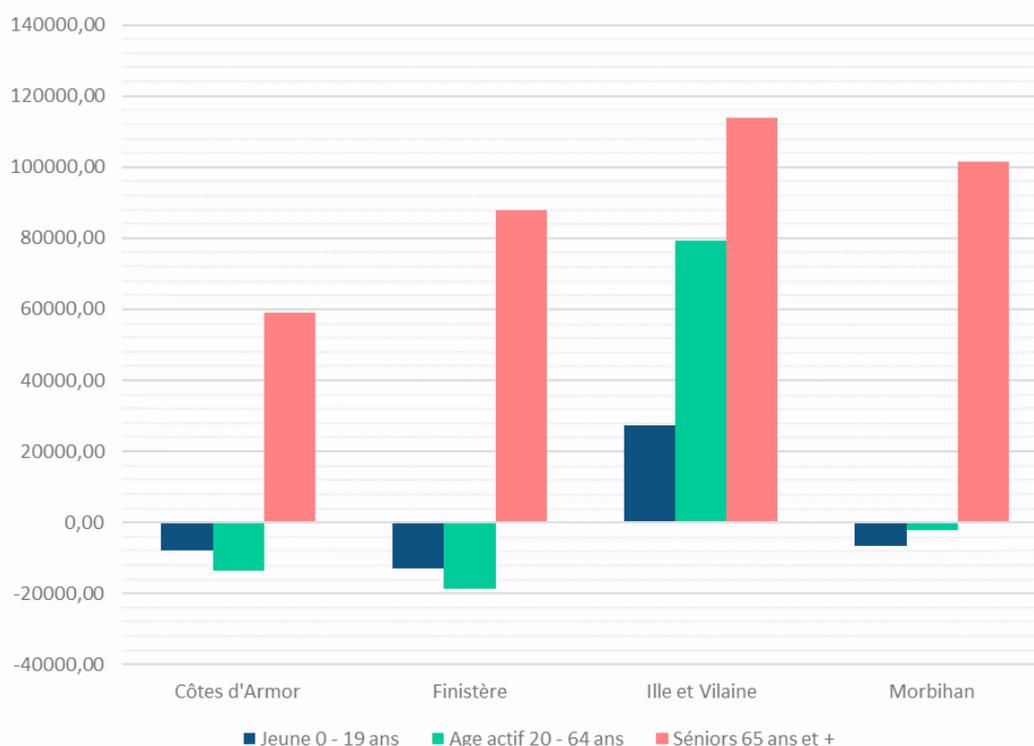
Cette dynamique se traduit d'ores et déjà à l'échelle nationale comme régionale par :

- Une décroissance continue de la population active (20 – 64 ans) à l'horizon 2060. Cette dernière devrait en effet passer de 55,5% de la population à 51% en 2060. Cette tendance impactera nécessairement la capacité du tissu économique à renouveler sa main-d'œuvre et à recruter de nouveaux salariés.
- Un vieillissement de la population qui se traduira notamment par une plus forte dépendance des territoires et une croissance des besoins d'accompagnement du grand âge.
- Une diminution de la part des moins de 19 ans et des effectifs scolaires.

Structure par âge de la population entre 1970 et 2070 selon différents scénarios :



Évolution de la population par classe d'âge entre 2018 et 2040 :



UNE FORTE CROISSANCE DE LA POPULATION BRETEILLIENNE À L'HORIZON 2040

Si la Bretagne dans son ensemble devrait observer **une croissance continue de sa population** (+400 000 Bretons à l'horizon 2040), les dynamiques démographiques observées à l'échelle de la région devraient présenter **d'importantes disparités** dans les prochaines années avec, quels que soient les scénarios étudiés par l'INSEE et les agences d'urbanisme de l'ouest breton :

- Un fort développement du département de l'Ille-et-Vilaine, porté par la **dynamique économique de la métropole rennaise** et son positionnement fort autour des métiers du numérique;
- Un fort développement du département du Morbihan porté pour sa part par la **dynamique de la Riviera bretonne** et plus récemment par un effet TGV pour ses villes moyennes, de Vannes et de Lorient;
- À l'inverse de ces deux départements, **les Côtes-d'Armor et le Finistère** devraient observer **une stabilité de sa population dans les prochaines années** (+0,20% par an en moyenne);

Ces projections doivent néanmoins être relativisées au regard de l'évolution des attentes et des aspirations de la société française.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA DYNAMIQUE BRETEILLIENNE

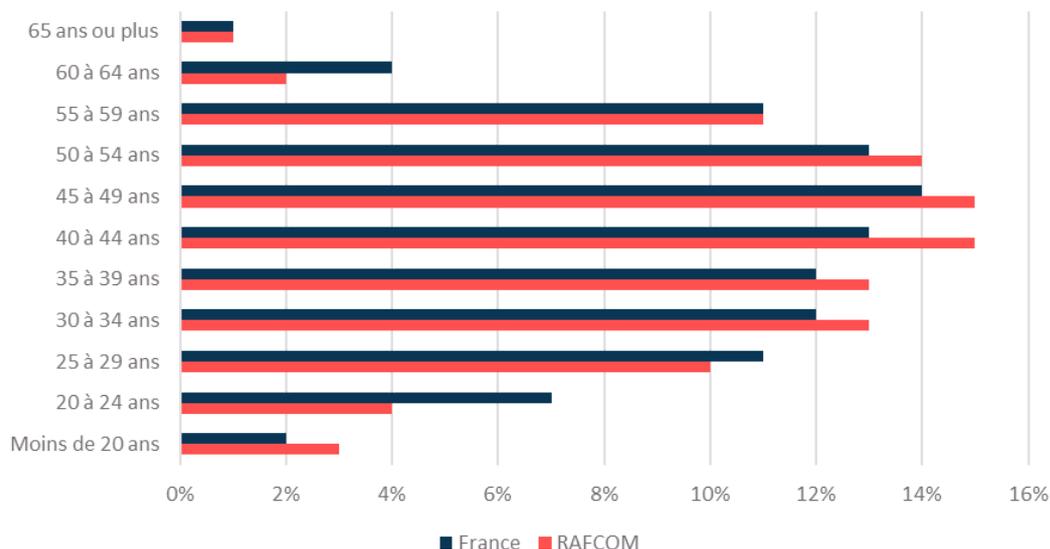
L'INSEE estime d'ailleurs que **45% des nouveaux Bretons, soit 180 000 habitants, résideront dans l'aire d'attractivité rennaise** dont fait partie Roche aux Fées Communauté. Ce dynamisme tiendra, à la fois, à une forte attractivité du territoire et à un renouvellement générationnel relativement fort (solde naturel positif).

Les projections réalisées sur l'aire d'attraction rennaise mettent néanmoins en lumière des situations relativement dissemblables d'une commune à l'autre. En effet, les communes du sud de la métropole devraient selon l'agence d'urbanisme de Rennes (AUDIAR) constater à l'inverse du cœur de la métropole rennaise **un vieillissement accéléré de sa population** et constater un **déséquilibre générationnel** (indice de vieillissement supérieur à 115).



LES ENJEUX DU RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL SUR LE TERRITOIRE DE ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Pyramide des âges de la main-d'œuvre présente sur le territoire (2018) :

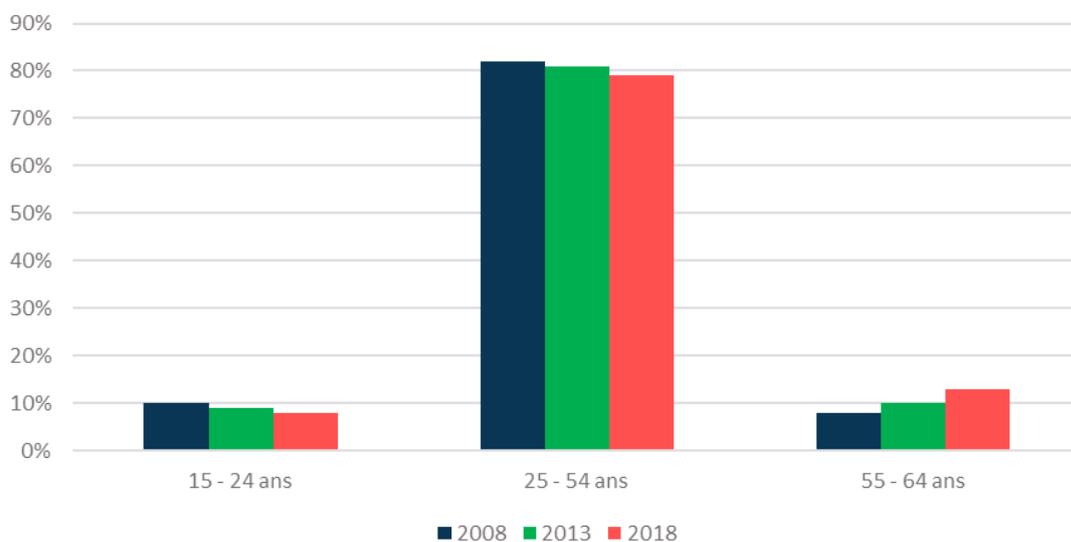


Source : Insee - recensement de la population

Quel que soit le scénario de développement esquissé à l'échelle nationale, régionale ou départementale, le tissu économique sera nécessairement confronté dans les prochaines années, à un enjeu marqué de renouvellement de leur effectif salarié.

En effet, comme le montre le graphique présenté ci-dessus, à l'horizon 2030, une part significative de la main-d'œuvre de Roche aux Fées Communauté fera valoir ses droits à la retraite et devra par conséquent être renouvelé. Le territoire se caractérise encore aujourd'hui par la faible présence de jeunes actifs (moins de 30 ans) sur le territoire communautaire.

Évolution de la pyramide des âges des actifs de Roche aux Fées Communauté :



Source : Insee - recensement de la population

Afin d'élaborer ces différentes hypothèses d'évolutions démographiques, les agences d'urbanismes bretonnes se sont appuyées sur les 4 scénarios prospectifs suivants à l'horizon 2040 :

1

SCÉNARIO 1

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La région Bretagne développe une réponse forte aux effets du changement climatique et s'engage dans une réorientation de son tissu industriel et de son modèle agricole.

Ce scénario pourrait se traduire par :

- L'émergence de nouvelles filières et de petites unités de production,
- Un phénomène de retour vers les pôles urbains au détriment des territoires périurbains,
- La recherche d'une autre qualité de vie pour certaines familles qui viendront s'installer sur des territoires ruraux.

2

SCÉNARIO 2

DIGITALISATION ET ACCENTUATION DE LA MÉTROPOLISATION

Suite au déclin de l'emploi dans l'industrie, le tissu économique breton poursuit sa numérisation et observe un développement d'un nouveau mode de travail (télétravail notamment).

Ce scénario est celui de la croissance des métropoles (université, fonctions supérieures de recherche et développement...) et du développement des territoires littoraux. Ces derniers profiteront en effet d'une attractivité auprès des familles grâce au télétravail.

3

SCÉNARIO 3

RENOUVEAU INDUSTRIEL

La région Bretagne observe un renouveau et une consolidation de son tissu industriel. La recherche et l'innovation seront les principaux moteurs de ce renouveau économique.

Ce scénario se traduirait notamment par :

- La consolidation de l'attractivité des pôles universitaires et de recherche,
- Une spécialisation économique des villes moyennes notamment autour de l'industrie.

4

SCÉNARIO 4

RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE

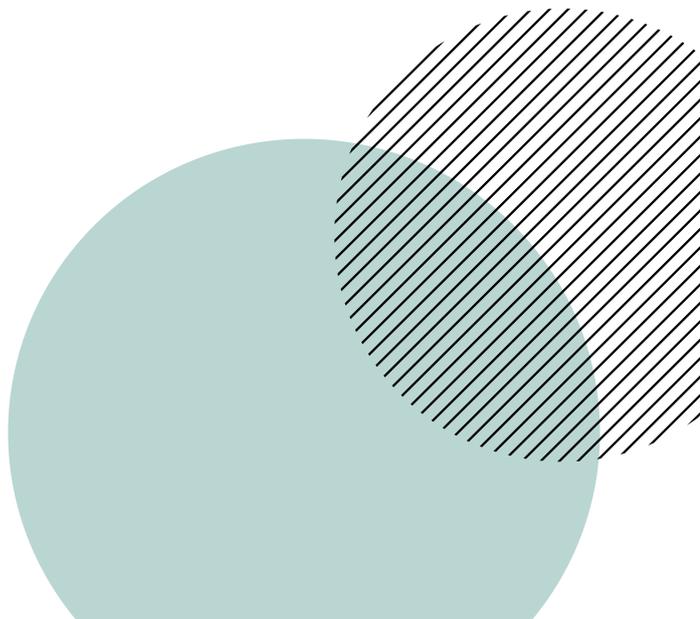
La région engage une phase de déclin et ne parvient pas à développer ses capacités d'accueil de population et à accompagner l'émergence de nouvelles filières économiques.

Malgré ce déclin économique, le littoral breton demeurera attractif notamment auprès des retraités.



L'avenir du territoire de Roche aux Fées Communauté se placera nécessairement aux croisements de ces 4 scénarios de développement économique notamment et dépendra de la capacité du territoire à :

- Accompagner le changement climatique et préserver les ressources locales (eau notamment),
- Accompagner l'émergence de nouvelles filières économiques et la réindustrialisation en disposant d'une capacité d'accueil pour de nouvelles unités de production,
- Affirmer le territoire comme un espace de télétravail.



En parallèle de ces scénarios démographiques élaborés par les agences d'urbanisme bretonnes, l'ADEME a également été amené à tracer 4 trajectoires pour la France Métropolitaine afin d'atteindre la neutralité carbone et de contenir l'évolution du climat à +2,1°C en 2100. Contrairement aux précédents scénarios qui interrogeaient les fonctions / vocations du territoire, l'exercice prospectif réalisé par l'ADEME s'interroge sur l'évolution de nos modes de vie et sur le modèle de société qui émergera dans les prochaines années.

1

SCÉNARIO 1

GÉNÉRATION FRUGALE

TRAJECTOIRE :

Une transformation importante des manières de se déplacer, de se chauffer, de s'alimenter, d'acheter et d'utiliser les équipements permet d'atteindre la neutralité carbone.

LEVIERS :

- Limitation de l'artificialisation et une résorption de la vacance,
- Un développement des low-tech,
- Un marché réorienté sur le made in France et le développement de l'économie de la fonctionnalité,
- Une baisse des demandes de mobilité importante.

2

SCÉNARIO 2

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

TRAJECTOIRE :

L'émergence d'un nouveau cadre de coopérations territoriales et d'une gouvernance partagée. La consommation de biens devient mesurée et responsable.

LEVIERS :

- Un développement de l'économie d'usage,
- Un développement de l'économie circulaire (recyclage et valorisation...),
- Une optimisation accrue des équipements,
- Accélération de la transition alimentaire (plus sobre et végétale...),
- Des mobilités orientées vers la proximité.

3

SCÉNARIO 3

TECHNOLOGIES VERTES

TRAJECTOIRE :

Le développement des technologies et du numérique notamment permettra de tendre vers la neutralité carbone et de répondre aux différents défis environnementaux. Ce scénario est celui du développement des métropoles.

LEVIERS :

- Un développement des énergies renouvelables et une décarbonation de l'industrie,
- Une électrification des déplacements.

4

SCÉNARIO 4

PARI RÉPARATEUR

TRAJECTOIRE :

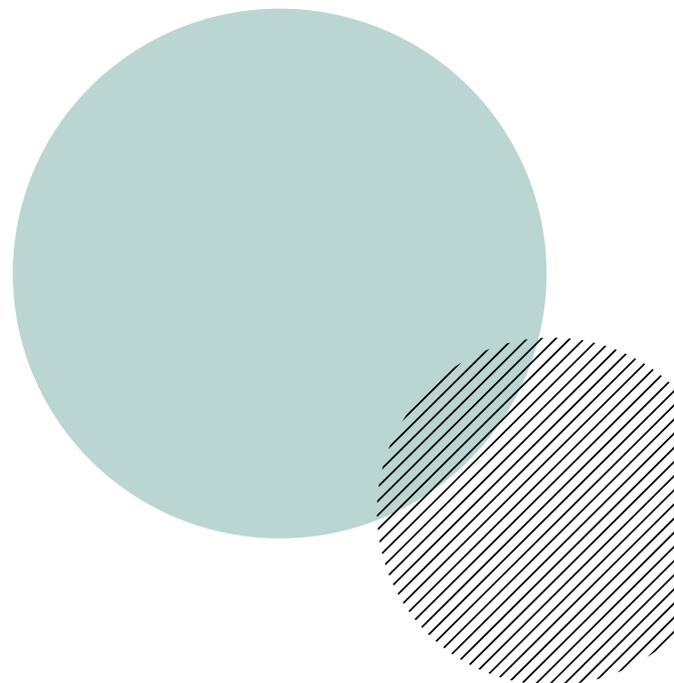
La société place sa confiance dans la capacité à gérer, voire à réparer les systèmes sociaux et écologiques avec plus de ressources matérielles et financières pour conserver un monde vivable. Ce scénario est celui de la poursuite de notre mode de vie.

LEVIERS :

- Une bascule de la production agricole vers la production de biomasse et d'énergie,
- Une amélioration du rendement des équipements,
- Un développement des usages du numérique,
- Une croissance de la consommation en électricité.



De la même manière que pour les précédents scénarios, l'horizon tracé pour le territoire de Roche aux Fées Communauté se placera nécessairement au croisement de ces quatre voies d'avenir. Le territoire devra en effet nécessairement s'inscrire dans une dynamique de sobriété foncière et repenser son modèle d'aménagement économique.



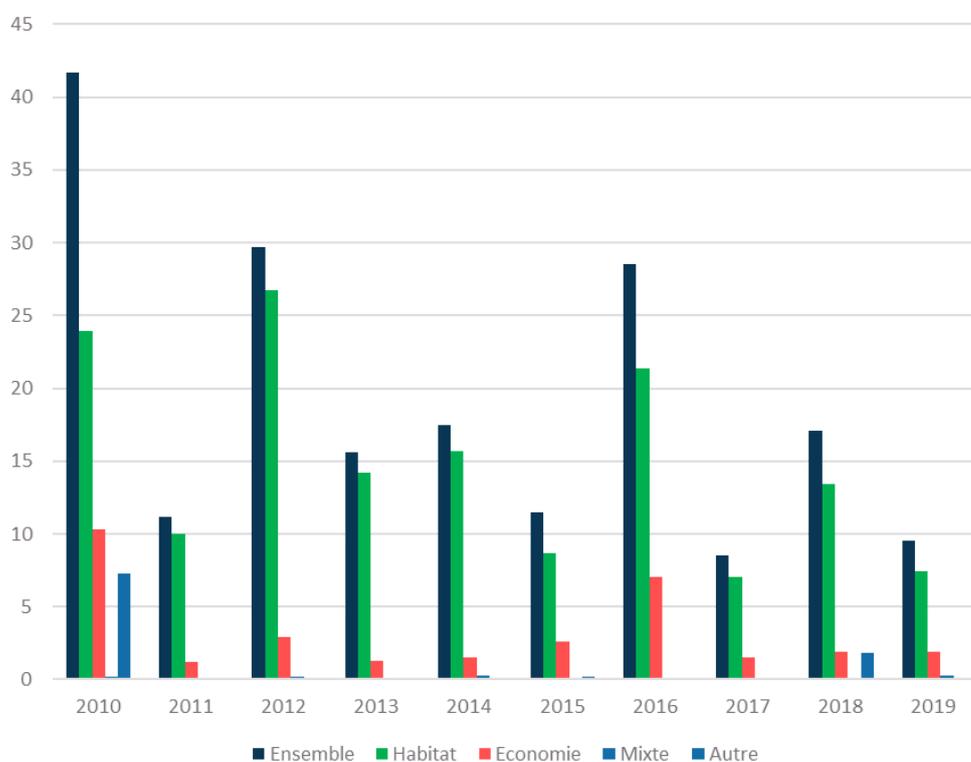


L'INCIDENCE DE LA SOBRIÉTÉ SUR ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Mentionné dans les scénarios prospectifs de l'ADEME, Roche aux Fées Communauté devra inscrire son développement dans une démarche de sobriété foncière notamment. Les recommandations du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires sont de diminuer la consommation globale d'espaces agricoles et naturels de 50% à l'horizon 2030, de 75% en 2035 et 100% en 2040.

Le développement de la communauté de communes s'est traduit au cours de ces dix dernières années par l'artificialisation de 19 hectares par an, dont 3,4 pour les activités économiques. La mise en œuvre du zéro artificialisation nette invitera Roche aux Fées Communauté à identifier de nouveaux leviers de développement.

Consommation d'espaces naturels et agricoles sur le territoire de Roche aux Fées Communauté entre 2010 et 2020 :



Le tissu économique de Roche aux Fées Communauté sera également impacté dans les prochaines années par des tensions croissantes sur les ressources en eau. La production du SIEFT (Forêt du Theil) est d'ores et déjà déficitaire (1,1 million de m³ fournis par les deux captages du territoire pour une distribution de 3,1 millions de m³).

Une tension croissante sur les ressources en eau viendrait, à terme fragiliser le site de production Lactalis de Retiers. Ce dernier consommant, en effet, 616 000 m³ chaque année dans le cadre de son process industriel.

L'ensemble de ces scénarios de développement reprennent plusieurs impératifs pour les collectivités territoriales :

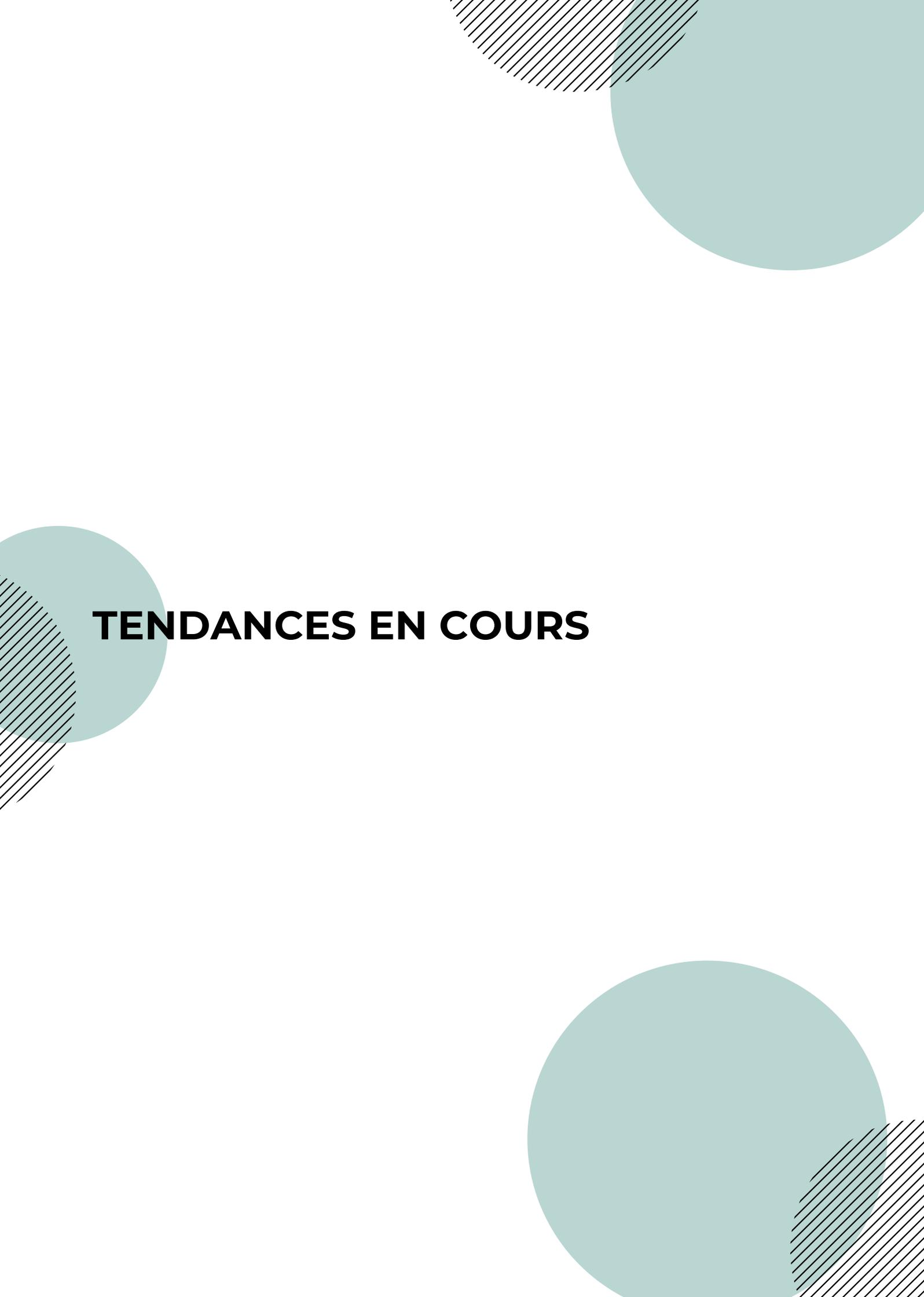
LES INVARIANTS

| | | |
|---|--|--|
| Zéro artificialisation à l'horizon 2040 | Réduction de la pression exercée sur les milieux | Décarboner les productions industrielles |
| Croissance de la demande en énergie | Mutations de la demande (consommation) | Mutations des modes de vie et du rapport au territoire |
| Transformation numérique | Nouveau rapport au travail | Nouveau rythme de vie |
| Spécialisation économique des territoires | Fractionnement du tissu économique | Émergence de nouveaux modèles économiques |
| Retour au local | Consolidation de la société de loisirs | Croissance des inégalités |

LES INCERTITUDES

| | |
|--|-------------------------------------|
| Place de la technologie | Poids des métropoles |
| Renouveau rural | Polarisation accrue des territoires |
| Dissociation entre lieu de vie et de travail | |

Dans la prochaine partie du rapport, nous viendrons éclairer certaines de ces tendances prospectives et de ces figures de long terme. Il s'agira à travers cette présentation de venir déconstruire certaines idées reçues que nous pouvons avoir aujourd'hui sur les dynamiques territoriales.

The page features four large circles. Two are solid teal, one is teal with diagonal hatching, and another is teal with diagonal hatching. The text is centered horizontally and partially overlaps the teal circles.

TENDANCES EN COURS

L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEL IMAGINAIRE TERRITORIAL

Le confinement provoqué par la crise de la Covid-19 a pu accélérer au cours des derniers mois les volontés de changement de la société française et a mis en lumière plusieurs aspirations fortes :

ENVIRONNEMENT

Les préoccupations environnementales grandissantes au sein de la société française et la recherche d'un environnement favorable à la santé ont amené les Français à rechercher un nouveau rapport à la nature et font de la préservation de l'environnement une valeur forte.

SOLIDARITÉ

La solidarité demeure aujourd'hui une valeur particulièrement importante pour les Français. Celle-ci est étroitement liée à un sentiment de fragilité accru dans un contexte de crise. Si cette solidarité a longtemps été associée à l'État providence, cette aspiration trouve davantage aujourd'hui une réponse de proximité auprès du tissu associatif et de l'entourage.

PROXIMITÉ

Troisième valeur forte, les Français aspirent à de nouvelles proximités. La proximité est souvent associée à des relations humaines simples et à l'écoute. Au niveau institutionnel, cette recherche de proximité trouve une réponse forte à l'échelon local et communal.

CONVIVIALITÉ

D'autant plus dans un contexte de crise sanitaire, les Français aspirent à des liens sociaux forts et font de la convivialité l'une des clés de leur épanouissement. À ce titre, ils se recentrent sur leur unité familiale et des réseaux amicaux.

Au-delà de ces aspirations fortes, la société française prétend à un nouveau rapport au temps, plus lent, et est en quête de vie locale. À l'inverse, la société française exprime régulièrement des craintes quant à 2 items.

L'INVISIBILITÉ

De nombreuses études ont souligné que près de la moitié des Français ont le sentiment d'être en proie à des difficultés passées sous silence. Il peut s'agir de difficultés financières, de précarité en matière d'emploi ou d'accès aux services et au droit. Ce sentiment d'invisibilité doit être associé à une peur de déclassement social (peur de la perte d'un emploi, trappe de précarité...).

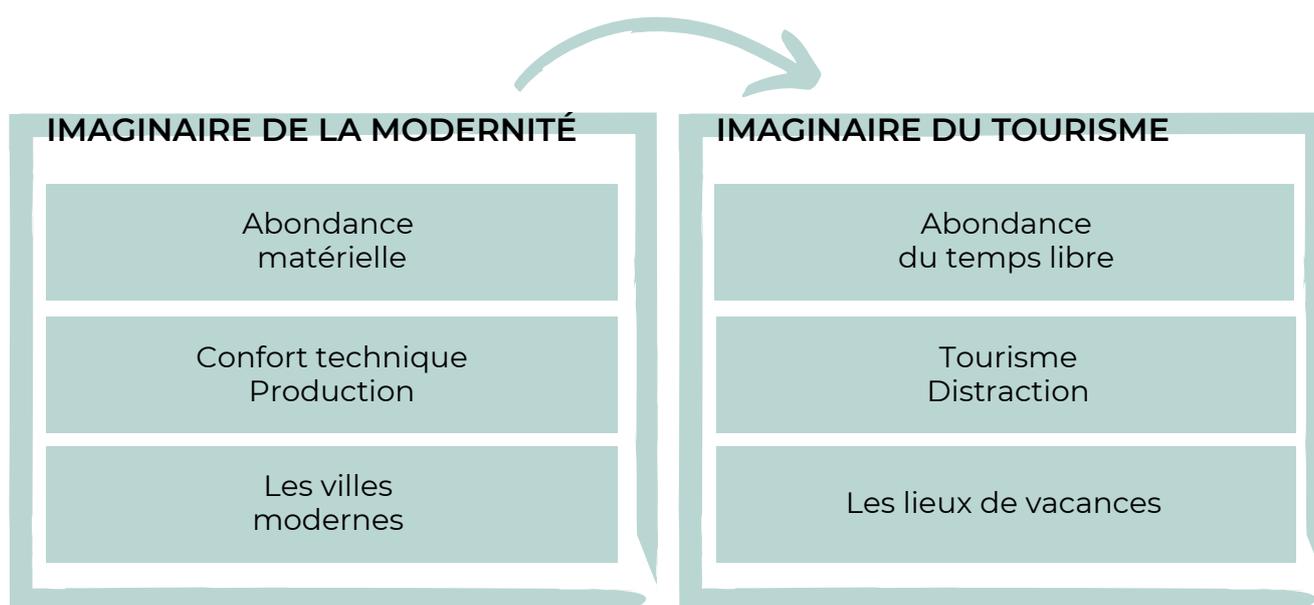
LA PERTE DE LIEN SOCIAL

L'éloignement des lieux de travail et de vie et l'augmentation des temps de déplacement notamment ont pu se traduire par un sentiment de repli sur soi et d'isolement accru. Nous considérons qu'un français sur dix souffre aujourd'hui d'isolement. Pourtant, comme nous l'avons évoqué précédemment, le maintien d'un lien social fort est particulièrement important.

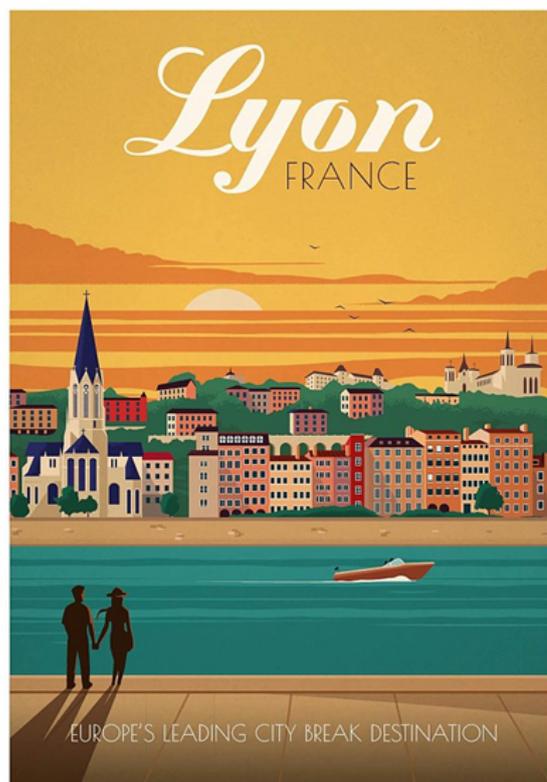
Ces aspirations et ces craintes quant à l'avenir ont pour dénominateur commun de **replacer l'humain au cœur des projets.**

Ce renouvellement des aspirations de la société française nous fait rentrer aujourd'hui dans une nouvelle ère en matière d'attractivité territoriale, provoquée par les nombreuses crises que la France a pu traverser au cours de ces dernières années. Nous avons vu notre idéal territorial évoluer : **l'imaginaire touristique (l'esprit des lieux) a pris le pas sur l'idée de la modernité.**

En effet, si hier, les territoires attractifs étaient à la fois fonctionnels, productifs et associés à la vitesse, les territoires qui parviendront demain à être attractifs sont plutôt ceux qui sauront répondre à **de nouveaux comportements, plus centrés sur la sobriété et la proximité.** Aujourd'hui, c'est la différence et l'unicité qu'ils attirent.



Afin d'illustrer ce changement d'imaginaire, il suffit à notre sens de porter un regard sur l'évolution des campagnes d'attractivités et de marketing territorial réalisées par les collectivités territoriales au cours de ces dernières années :



Ces deux campagnes de communication ont pour point commun de s'appuyer sur deux aspirations fortes :

- la quête d'authenticité pour le conseil départemental de la Sarthe ;
- L'émergence d'un nouveau rythme de vie où les loisirs sont des moteurs pour la ville de Lyon.

UNE RECOMPOSITION DES TERRITOIRES

Accélééré par la crise de la Covid-19, nous anticipons depuis plusieurs années un ralentissement de l'attractivité des métropoles et des grandes villes. Ces dernières s'inscriraient en décalage avec les aspirations de la société française, davantage en quête d'authenticité et d'un rythme de vie plus lent. Mais assistons-nous réellement à un nouvel exode urbain ?

DYNAMIQUE D'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Les données partielles dont nous disposons sur les dynamiques territoriales mettent en exergue différentes tendances de fond :

Une spécialisation des métropoles

A partir des données issues du recensement de la population, il apparaît relativement difficile de parler d'exode métropolitain. La majeure partie de ces espaces a en effet gagné des habitants entre 2013 et 2018. Si l'exode urbain ne se vérifie pas dans les chiffres, nous pouvons constater une spécialisation du cœur des métropoles qui bat aujourd'hui au rythme des étudiants, des jeunes actifs en début de carrière et des retraités. Les familles avec enfants ont en effet tendance à quitter le cœur des métropoles pour vivre dans sa couronne périurbaine et les villes moyennes.

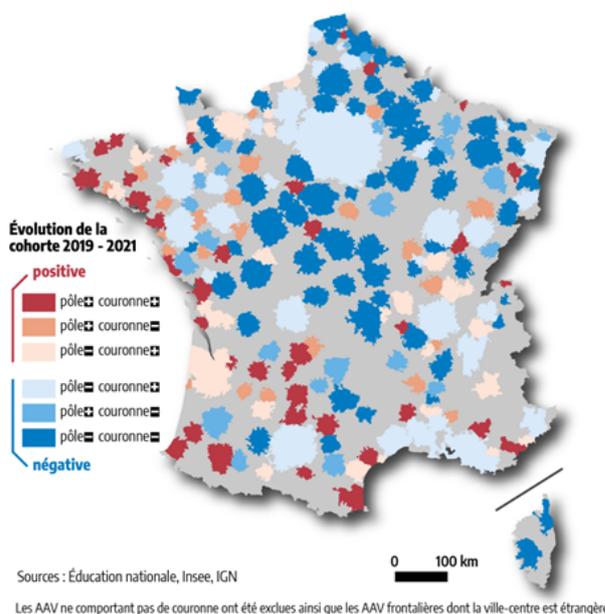
Un exode « urbain » de proximité

Les migrations résidentielles observées néanmoins au cours des derniers mois tendent à bénéficier essentiellement aux petites villes et territoires profitant d'une proximité immédiate du cœur des métropoles et de leur panier de service. Car, si les urbains quittent les métropoles, ils conservent un attachement fort aux services de ces dernières.

Une attractivité néanmoins retrouvée pour les territoires peu denses

Si l'exode urbain ne semble encore être une réalité, nous pouvons néanmoins constater que des territoires ruraux peu denses ont observé un regain d'attractivité au cours de ces derniers mois auprès des familles avec enfants. Ainsi, comme l'illustre la carte présentée ci-dessus, des bassins de vie du Centre Bretagne ont pu attirer de nouvelles familles avec enfants.

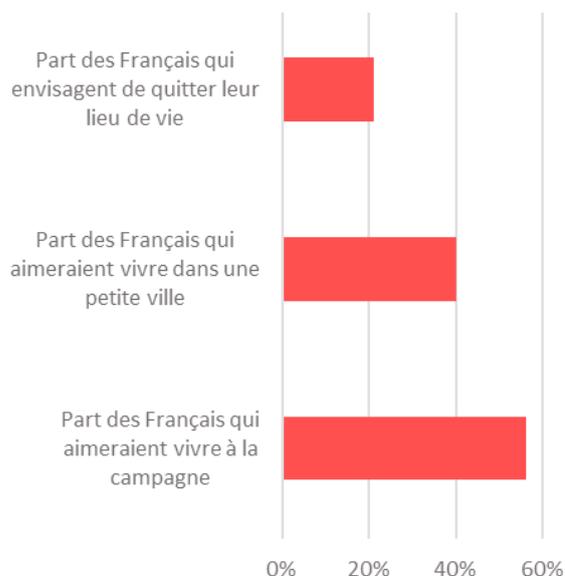
Typologie de l'évolution de l'accueil de la cohorte CP+CE1+CE2 de 2019 pour les 230 premières aires d'attraction des villes de France métropolitaine



Au-delà de ces migrations résidentielles permanentes, la crise de la Covid-19 a également permis de mettre en lumière deux tendances de fond complémentaire :

- Le retour des résidences secondaires. Ces dernières représentent plus de 10% du parc de logement,
- Le développement notamment des phénomènes de bi-résidences facilité par le télétravail.

Le discours sur l'exode urbain traduit davantage, un souhait collectif de changer de vie et de quitter le cœur des métropoles pour des territoires à dimensions plus humaines.



LES PROFILS D'HABITANTS

En parallèle de l'analyse des nouvelles dynamiques d'attractivité territoriale, il est nécessaire de s'interroger sur le profil de ceux qui franchissent le pas, ces nouveaux habitants des territoires ruraux et périurbains. Plusieurs études menées à l'échelle nationale ont permis de faire émerger les trois profils types de néoruraux :

| | ACTIFS OPPORTUNISTES | CRÉATEURS DE NOUVELLES VIES | JEUNE TROISIÈME ÂGE |
|-------------------------------------|---|--|--|
| PROFILS | 25 - 40 ans | 41 - 59 ans | 60 - 76 ans |
| | Couple / Famille | Couple / Famille | En couple |
| | Ville moyenne | Mobiles | Retraités |
| PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES | Séduits par le cadre de vie et la proximité urbaine | En quête d'un équilibre entre vie personnelle et professionnelle | Disposer d'un cadre de vie apaisé, retour au calme |
| | Un mode de vie urbain qui se heurte à la ruralité | À la recherche d'un retour aux sources | Consommateurs de proximité |
| | Regrettent de devoir s'adapter au territoire | Insistent sur l'harmonie et la beauté des lieux | Nuancent la capacité du territoire à répondre à leurs besoins futurs |
| | Sensibles à l'offre de services (petite enfance) | Valorisent l'accueil chaleureux qu'ils ont trouvé | Souhaitent une densification de l'offre culturelle |
| | Sont prêts à s'impliquer dans la vie locale | Une vision ambivalente : préservation du territoire ou développement | S'investissent dans le tissu associatif |



En s'installant sur un territoire, ces acteurs viennent vivre le territoire de manière différente et vont avoir des attentes relativement distinctes, générant parfois des conflits d'usage ou des points de frictions (acceptabilité des projets, rapport à l'environnement...).

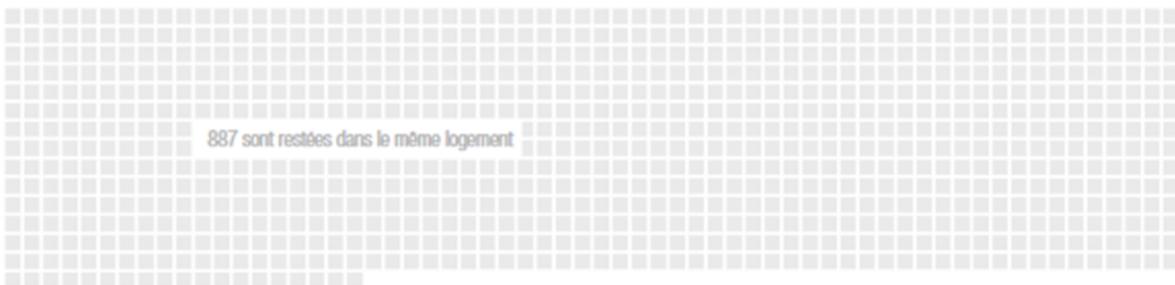
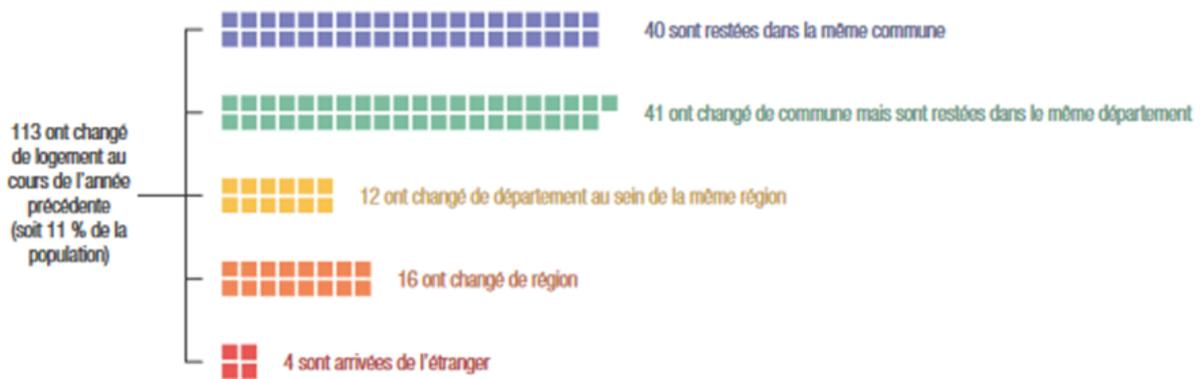


ILLUSTRATION LOCALE

Le parcours de Marjorie Massé-Lucy, créatrice de « Le Potager de Lily » en 2018 à Retiers, constitue l'une de ces créatrices de nouvelles vies. En effet, après une vie parisienne, cette dernière a souhaité revenir au pays pour ouvrir un commerce de proximité et trouver un nouvel équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Nous tenons néanmoins à relativiser ce débat sur la perte de dynamisme des territoires métropolitains et sur la notion d'attractivité. A l'inverse de l'idée couramment reçue, les Français ont tendance à moins déménager et moins loin que dans les années 90.

En 2014, sur 1 000 personnes résidant en France...



Source : Insee, RP 2014 - Champ : individus résidant en France en 2014, âgés de 1 an ou plus, hors populations spécifiques (voir méthodologie)
Réalisation : CGET 2018

L'INSERTION DES JEUNES RURAUX

En effet, si dans l'imaginaire collectif la majorité des jeunes ruraux sont contraints de quitter le territoire pour faire leurs études ou trouver un premier emploi, le portrait des jeunes ruraux réalisé par l'INJEP (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie) souligne que la réalité est toute autre :

- La jeunesse des territoires fait preuve d'aspirations modestes en termes de poursuite d'études et s'inscrit majoritairement dans des parcours de formation professionnalisante permettant de trouver des débouchés locaux. Moins de la moitié des jeunes ruraux fait le choix de la seconde générale et technologique à la sortie du collège : privilégier des études courtes c'est, pour une partie de la jeunesse, cultiver l'espoir de rester vivre et travailler au pays.
- Une grande partie de la jeunesse rurale jouit d'ores et déjà d'un attachement fort au territoire et fait le choix d'y revenir pour retrouver une communauté locale (cellule familiale et amicale). La connaissance des autres jeunes du territoire peut en effet être rassurante.

CE QUI LES CARACTÉRISE

Une orientation massive vers les filières professionnelles

Un renoncement aux études des jeunes en situation de fragilité

Un ancrage territorial fort

Trois galères du quotidien : l'emploi, le lien social et la mobilité

Entre ennui et isolement

UNE DISSOCIATION ACCRUE ENTRE LIEU DE TRAVAIL ET LIEU DE VIE

Lorsque nous abordons la question de l'attractivité territoriale, il est couramment admis que le premier critère de choix d'un logement et d'un territoire est celui de la disponibilité d'un emploi adapté à ses qualifications.

Le phénomène de périurbanisation que nous observons depuis le début des années 70 et de spécialisation des territoires semble, au contraire de cette idée reçue, traduit par une déconnexion progressive entre lieux d'habitat et lieux de travail. La part grandissante des déplacements dans notre quotidien et notamment des trajets domicile / trajet vient d'ailleurs le souligner.

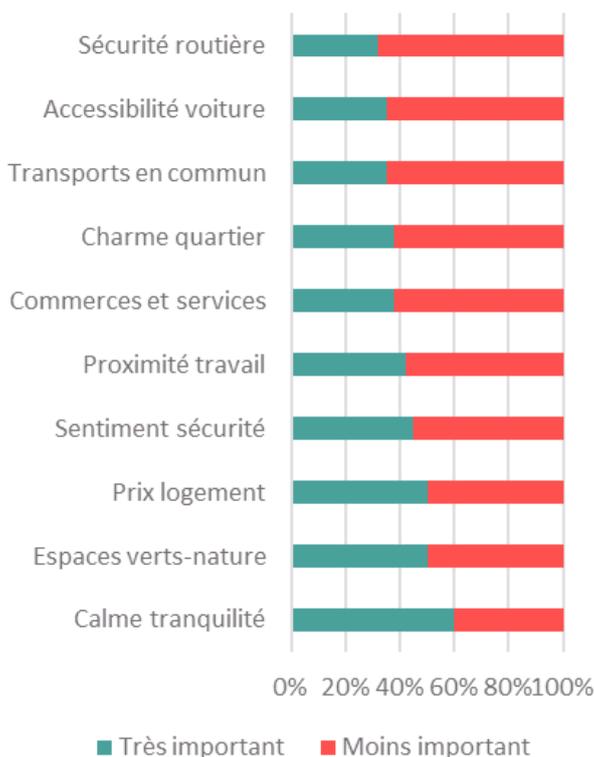
CRITÈRES DE CHOIX D'UN LIEU DE VIE

L'analyse des résultats de l'Enquête Mode de vie montre que les ménages fondent leur choix de logement pas uniquement sur la base de critères fonctionnels, tels que la proximité à l'emploi ou aux transports en commun, mais également sur des critères sensibles tels que de la proximité de la nature, le calme, les ambiances de vie et de ville...

Des disparités peuvent néanmoins apparaître selon les générations, l'emploi devient un critère de choix important pour les jeunes actifs dans la recherche de leur premier logement et pour les jeunes mères de famille.

Il convient également de souligner que si la durée des trajets domicile / travail a eu tendance à croître au cours de ces dernières décennies, nous observons depuis plusieurs années un phénomène inverse pour les profils de cadre supérieur.

Critères du choix de localisation du logement actuel :



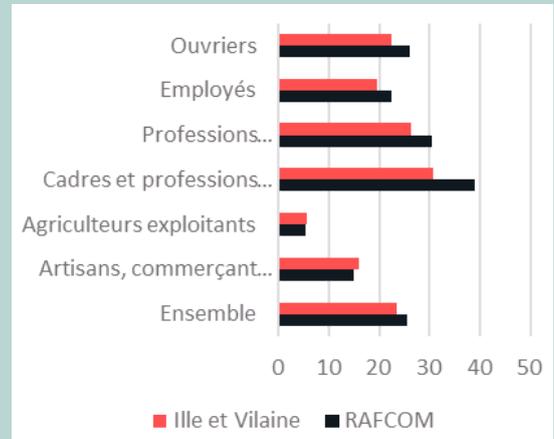


QUELLE SITUATION SUR ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ ?

Marquée par une dynamique de périurbanisation et la consolidation des pôles économiques de Rennes et de Vitré, le territoire de Roche aux Fées Communauté ne fait pas figure d'exception sur cette question de l'éloignement du lieu de travail.

Plusieurs indicateurs soulignent cette tendance sur le territoire :

- Entre 2008 et 2018, la part des habitants travaillant dans leur commune de résidence est en effet passée de 30,1% à 25,6%;
- Près de 4000 habitants de RAFCOM quittent chaque jour le territoire pour aller travailler sur le territoire de Rennes Métropole;
- Un tiers des actifs travaillaient en 2018 à plus de 30 minutes de leur domicile.



ÉLOIGNEMENT DU LIEU DE TRAVAIL

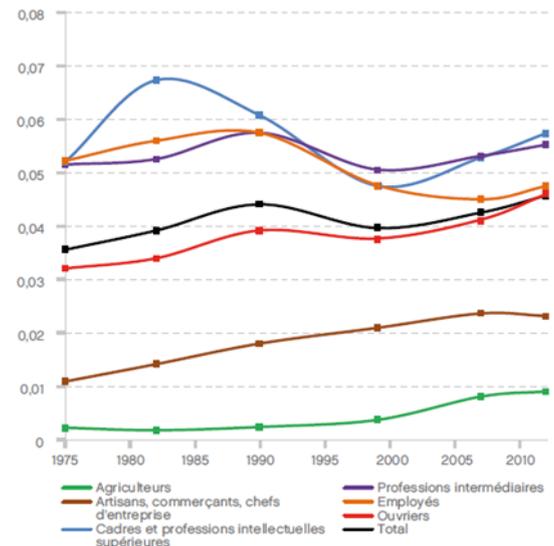
Cette tendance de fond se traduit aujourd'hui par une désynchronisation entre le profil des actifs occupés résidant sur un territoire et les emplois que ce dernier est en mesure de proposer. Cette dissociation entre lieu de résidence et lieu de travail concerne toutes les catégories socioprofessionnelles et de territoire.

Deux facteurs peuvent expliquer cette situation :

- Une spécialisation des territoires qui s'est traduite par une concentration autour de pôle économique fort. Ainsi historiquement, les emplois de cadre supérieur étaient concentrés dans les centres-villes.
- Une pression accrue sur le marché de l'immobilier qui ne permet plus aux ménages d'ouvriers notamment de se loger en proximité.

Cette dissociation entre lieu de vie et de travail, issue pour partie d'une dynamique de ségrégation spatiale, a une incidence forte sur le pouvoir d'achat des ménages dont une part croissante des revenus est consacrée au déplacement.

Évolution de l'indice de dissimilarité (Duncan & Duncan) entre nombre d'actifs occupés et nombre d'emplois par catégorie socioprofessionnelle dans les zones d'emploi, 1975-2012



Source : Insee, RP 1975-2012 - Traitements du bureau de l'Observation des territoires - Réalisation : CGET, 2016



LA DISSOCIATION ENTRE LES EMPLOIS ET LES ACTIFS SUR ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

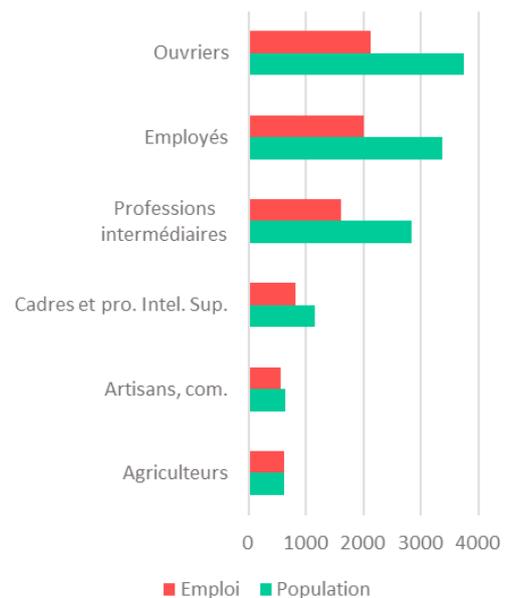
La trajectoire démographique de Roche aux Fées Communauté, l'allongement des trajets domicile travail et sa dynamique économique font que le territoire est aujourd'hui en capacité d'offrir 68 emplois pour 100 actifs.

Dans le détail, d'importants écarts entre le marché de l'emploi local et les compétences de la population active peuvent être observés sur les profils d'ouvriers et d'employés.

Cette dissociation entre offre et demande d'emploi sur le territoire met en exergue deux fragilités :

- Des freins économiques d'accès à l'emploi pour les publics les plus fragiles (coût des déplacements),
- Une fragilité des jeunes femmes dans l'accès à l'emploi, notamment sur des zones éloignées. Ces dernières, à l'inverse des hommes, privilégient en effet la proximité des services enfance jeunesse dans le choix de leur emploi.

Lecture comparée des emplois et des habitants de Roche aux Fées Communauté :

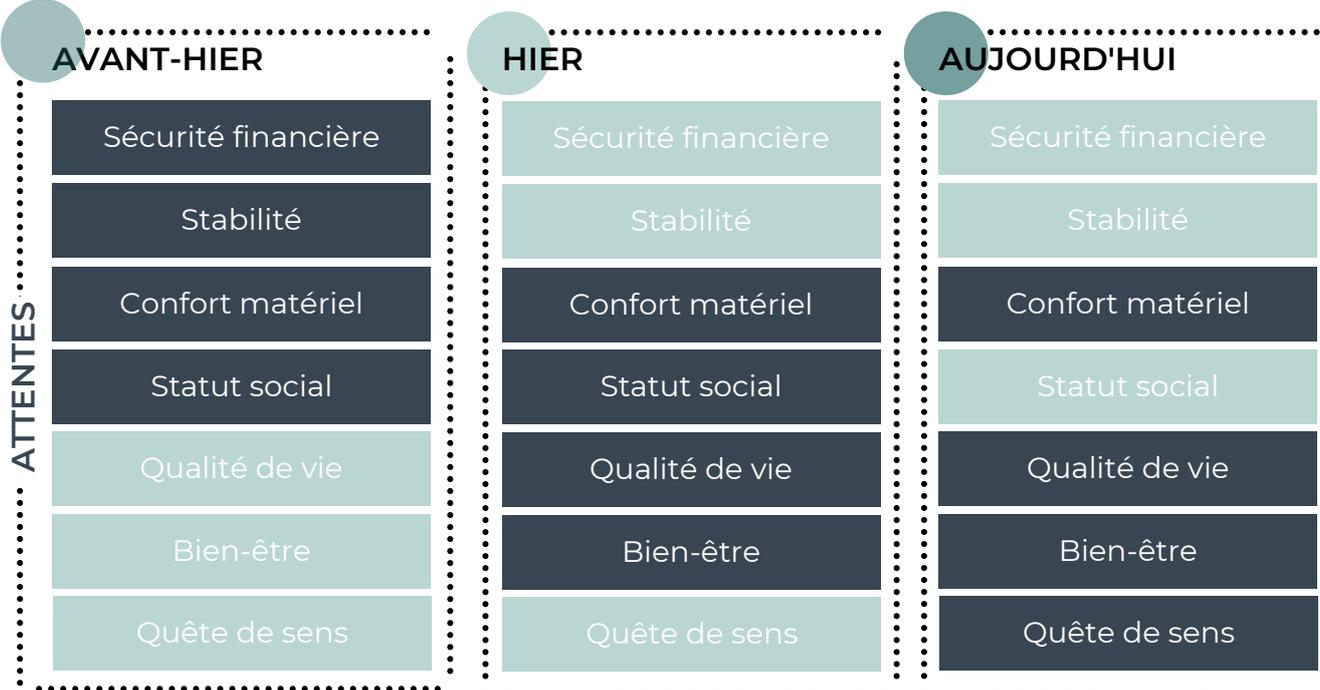


UN NOUVEAU RAPPORT AU TRAVAIL

Mis en lumière par le déconfinement, la société française a également été amenée au cours de ces dernières années à réinterroger son rapport au travail.

UNE QUÊTE DE SENS

Les générations qui se succèdent ont appréhendé le travail de manière relativement différente :



Comme l'illustre le schéma présenté ci-dessus, la recherche de statut social et de confort matériel apportés par le travail semblent s'être progressivement effacés au profit de valeur d'épanouissement personnel (développement personnel, capacité à s'épanouir, autonomie et utilité sociale). Ce glissement a été fortement influencé par la précarisation des emplois.

Cette évolution du rapport au travail qui reprend les contours de la pyramide de Maslow doit néanmoins être relativisée. Une partie des actifs doit en effet prioritairement assouvir des besoins primaires (se nourrir, payer un loyer ou un crédit...).

Au-delà de cette lecture sur le long terme, la crise du Covid-19 a joué un rôle d'accélérateur d'une part dans la prise de conscience des salariés sur l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, et dans une quête de sens accrue. Ainsi, selon OpinionWay, 48% des salariés ont des priorités différentes. Une grande partie d'entre eux a pu exprimer le souhait de changer de métiers et de se reconvertir dans des métiers qui ont du sens.



Pour illustrer cette tendance de fond :

- Au cours de l'année 2020, les Compagnons du Devoir ont observé une forte croissance de demande d'inscription d'étudiants en master de droit souhaitant apprendre l'ébénisterie;
- L'année 2020 a également été fortement marquée par un nouveau record dans la création d'entreprise.



ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RECONVERSION AU NIVEAU LOCAL

Le parcours de vie de Julie Allée, créatrice des micro-crèches « Les P'tits Babadins » illustre d'une certaine manière cette quête accrue de sens au travail et de cette volonté de changer de vie. Après avoir exercé pendant plus de 17 ans dans le domaine du marketing et de la communauté a souhaité se réinventer et engager un parcours de reconversion dans le domaine de la petite enfance. Nous pourrions également parler de Mélissa Videloup qui après avoir exercé pendant 20 ans comme éducatrice spécialisée s'est engagée dans un projet de reconversion dans l'agriculture biologique et a pu s'installer à Marcillé-Robert.

La réussite de ces projets de reconversion professionnelle dépend en grande partie de la capacité dont dispose la collectivité territoriale à accompagner ces projets atypiques et à réunir les conditions nécessaires à leur éclosion.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ce changement de rapport au travail se traduit aujourd'hui par des difficultés accrues dans le recrutement de nouvelles compétences et le renouvellement de sa main-d'œuvre.

Plusieurs secteurs sont particulièrement concernés par cette tendance :

- Le tourisme et la restauration,
- L'agroalimentaire,
- Les métiers du bâtiment.

Il invite plus globalement les entreprises à requestionner les procédures de recrutement et la gestion de leurs ressources humaines.

Afin de faciliter les projets de recrutement, plusieurs entreprises ont été amenées à se doter de marque employeur. Ces dernières ont pour ambition de réaffirmer la promesse faite par l'entreprise auprès de ses salariés. Ainsi, le groupe Lactalis met en avant dans le cadre de sa marque employeur, l'expérience proposée à l'ensemble de ces salariés. Une expérience construite autour du collectif et du travail en équipe, de l'évolution constante des métiers et des missions et de l'entrepreneuriat .





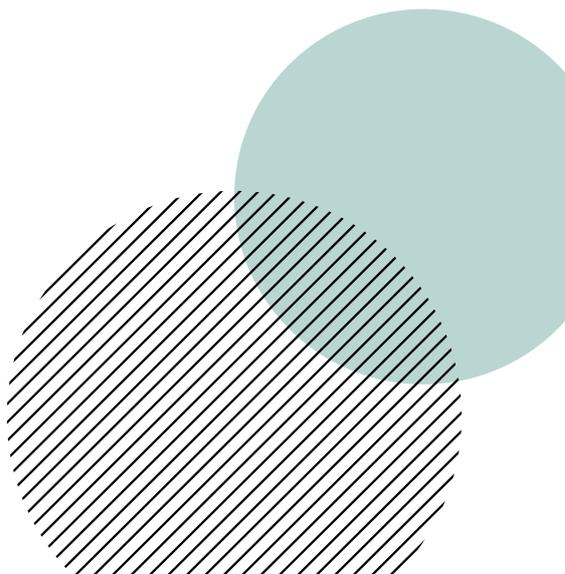
Des entreprises se sont lancées dans l'envoi de CV et de lettre de motivation rédigés par ses services à destination des demandeurs d'emploi.



.....

Ces démarches de marque employeur ne sont aujourd'hui pas accessibles pour la plupart des TPE / PME malgré leur besoin de recrutement. Afin de pallier à cette difficulté, de nombreuses collectivités ont été amené à initier au cours des démarches collectives de valorisation du cadre de vie et de la qualité des emplois offerts par les territoires.

.....



L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL

Depuis le début des années 90 ont émergé de nouvelles formes de travail sous l'effet du développement de l'économie servicielle, de la tertiarisation et de la montée en puissance des outils et des usages numériques (plateformes collaboratives, Web distribué, cloud computing, applications mobiles...). Le développement de l'entrepreneuriat (micro-entreprises, start-ups, TPE), le besoin d'une meilleure qualité de vie dans des endroits moins urbains, le souhait de diminuer des déplacements facteurs de perte de temps et de fatigue, l'explosion des coûts immobiliers dans les grandes métropoles qui ont conduit de grandes entreprises à réduire leurs volumes de bureaux et à se réorganiser dès le début des années 2000 en développant le flex-office et l'open space, ont accéléré ces dernières années la transformation du travail.

En 30 ans, le paysage du travail a ainsi été totalement bouleversé :

- Les organisations sont davantage matricielles ;
- Le management vertical dans les entreprises laisse progressivement la place à un management de soutien et d'accompagnement ;
- Les relations inter-entreprises sont davantage axées sur la collaboration, l'animation et l'intelligence collective (notion d'« entreprise étendue » ou d'« entreprise liquide ») ;
- Les espaces dédiés au travail ne se résument plus à l'alternative entre le bureau fermé et l'open space. Le télétravail, le flex-office, les espaces collaboratifs s'étant développés, le poste de travail est multiple, changeant, hybride.

Cette transformation est telle que le paysage des formes de travail apparaît morcelé et difficilement lisible, et que les espaces collaboratifs portent en eux-mêmes la marque de l'hétérogénéité. Or il est indispensable de comprendre ce que sont les espaces collaboratifs et leurs différentes formes, quelles sont les pratiques actuelles et quelles sont les tendances qui vont se développer dans les années qui viennent, en prenant en compte la crise sanitaire qui a accéléré le télétravail et pose la question du futur de ces espaces.

LE PAYSAGE DU TÉLÉTRAVAIL EN FRANCE

Les différentes études menées notamment par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires estimaient en 2015 à 15% la part des télétravailleurs au sein de la population active. À l'horizon 2025, près d'un actif sur trois devrait pratiquer le télétravail sur un ou plusieurs jours de la semaine.

Le développement du télétravail ne touche, de manière évidente, pas l'ensemble des catégories socioprofessionnelles de manière uniforme. Les projections pour chacune des catégories socioprofessionnelles sont les suivantes :

| Part des actifs télétravaillant par CSP en France | 2015 | 2025 |
|---|------|------|
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprises | 10% | 17% |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 18% | 30% |
| Professions intermédiaires | 18% | 30% |
| Employés | 11% | 17% |

Sur la base de ces projections à 2025, l'agence d'urbanisme de Rennes (AUDIAR) a estimé qu'à l'échelle du département de l'Ille et Vilaine, 86 965 actifs devraient exercer en télétravail.

| | PÉRIMÈTRE | Actifs en emploi | Estimation du nombre de télétravailleurs | Part de la population active qui travaille en emploi | Part des kilomètres évités grâce au télétravail | Gain en émission de GES* | Estimation du nombre de coworkers |
|------|------------------------------------|------------------|--|--|---|--------------------------|-----------------------------------|
| 2015 | Rennes Métropole | 239 042 | 29 743 | 12% | 2% | 2% | 2 974 |
| | AU de Rennes hors Rennes Métropole | 76 957 | 7 026 | 9% | 2% | 2% | 703 |
| | Ille-et-Vilaine hors AU de Rennes | 140 299 | 13 351 | 10% | 2% | 2% | 1 335 |
| | Ille-et-Vilaine | 456 298 | 50 119 | 11% | 2% | 2% | 5 012 |
| 2025 | Rennes Métropole | 248 604 | 51 805 | 21% | 3% | 4% | 15 541 |
| | AU de Rennes hors Rennes Métropole | 80 035 | 12 131 | 15% | 2% | 3% | 3 639 |
| | Ille-et-Vilaine hors AU de Rennes | 145 911 | 23 029 | 16% | 2% | 3% | 6 909 |
| | Ille-et-Vilaine | 474 550 | 86 965 | 18% | 3% | 4% | 26 090 |

* Gaz à effet de serre

Source : AudiAr

Au regard de l'effet du confinement sur les modes de travail, nous pouvons estimer que ce nombre de télétravailleurs est sous-estimé par rapport aux pratiques des entreprises. En effet, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) a récemment estimé sur l'année 2021, que 26% des actifs et 53% des cadres télétravaillent régulièrement.

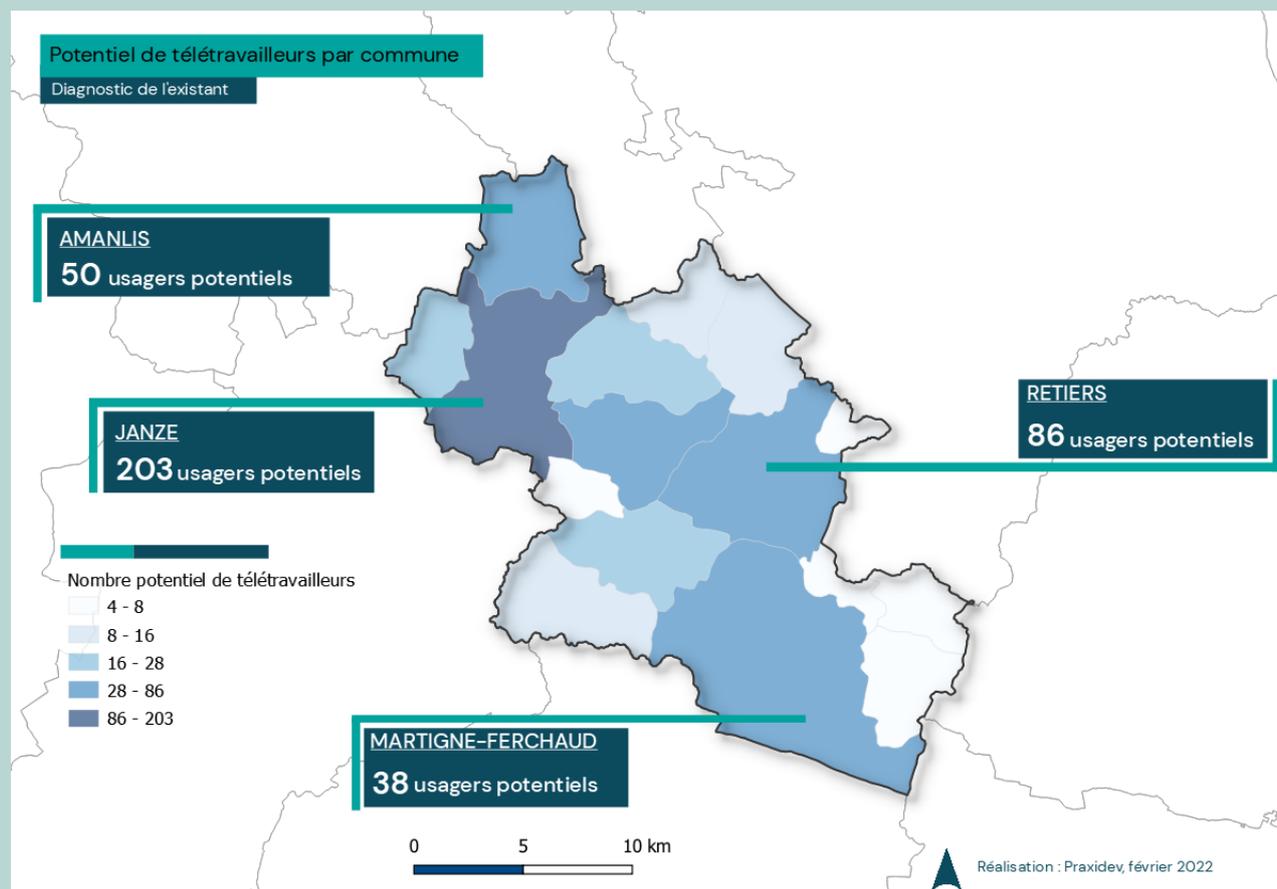
Les enquêtes montrent d'ailleurs que les actifs ont, dans leur grande majorité pris goût à cette nouvelle organisation du travail. En effet, selon la DARES :

- 86% des télétravailleurs souhaitent poursuivre le télétravail,
- 78% des employés ont indiqué une préférence pour le travail à domicile.



PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DU TÉLÉTRAVAIL SUR ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Au regard du profil des habitants de Roche aux Fées Communauté, le nombre d'actifs télétravaillant à l'horizon 2025 devrait être le suivant :



Le développement de La Canopée à Janzé et l'émergence d'autres projets de tiers-lieux sur le territoire attestent aujourd'hui, de cette nouvelle dynamique locale.

UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE POUR LES TERRITOIRES RURAUX

VERS UNE ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE...

Touchées par une dynamique de désindustrialisation, de nombreuses collectivités territoriales rurales ont observé un glissement de leur tissu économique d'un pilier productif vers un pilier résidentiel. En recentrant ainsi leur économie sur les besoins de leurs habitants et des clientèles touristiques, elles ont été amenées à développer une large offre de services à la population (formation, santé, culture, cadre de vie...), tendant ainsi à dessiner une nouvelle division des tâches : l'économie productive mondialisée pour les métropoles et l'économie résidentielle pour les territoires ruraux, renforçant la dépendance de ces derniers aux métropoles (théorie du ruissellement).

La question centrale qui se pose aujourd'hui pour les territoires ruraux est d'être en mesure de capitaliser sur les services à la population pour attirer de nouveaux ménages.

... ET UNE ÉCONOMIE DÉSIRABLE

Dans son essai « L'économie désirable, sortir du monde thermo-fossile », Pierre Veltz dessine les contours de ce que pourrait être l'économie de demain.

Il s'agira selon lui de :

- Une économie du « care » (soin), et recentrée sur l'individu dont les principaux moteurs seront une plus grande personnalisation et la différenciation des services et offres (santé, économie du vieillissement...);
- Une économie de la sobriété, passant d'une logique de possession à celle de l'accès et de l'usage;
- Une économie de proximité, permettant de répondre aux nombreux défis écologiques et à la demande des consommateurs pour qui, l'origine locale des produits est devenue essentielle. Cette dynamique se traduira par le développement d'une agriculture de proximité et de qualité.

Ainsi, les domaines qui seront amenés à se développer sont :

- La silver économie,
- L'économie de la fonctionnalité,
- L'économie circulaire,
- Les circuits de proximité.

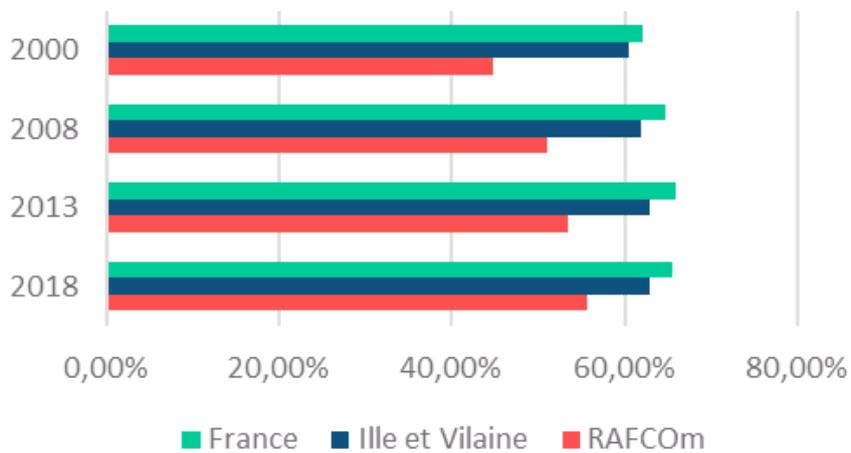


QUELLE SITUATION SUR ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ ?

La trajectoire économique prise au cours de ces dernières années par le territoire de Roche aux Fées Communauté vient aujourd'hui confirmer le renforcement de la fonction résidentielle du tissu économique local. Une grande partie des emplois y relèvent en effet de la sphère présentielle et s'attache principalement à répondre aux besoins des habitants.

Cette tendance ne doit néanmoins pas masquer le poids que conserve l'agriculture d'une part et l'industrie d'autre part sur le territoire.

Évolution du poids de la sphère présentielle dans les emplois :



Définition : Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX CRITÈRES D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

De la même manière que les critères de choix du lieu de résidence ont été amenés à évoluer au cours de ces dernières années, les entreprises ont renouvelé leur approche dans la recherche d'un site d'implantation.

Les travaux menés par Olivier Bouba Olga et Michel Grossetti, au cours de ces dix dernières années, sur les politiques d'attractivités économiques, viennent battre en brèche l'idée reçue que le critère de choix d'implantation des entreprises est pleinement rationnel et que les entreprises s'engageraient dans la comparaison entre un large éventail de site d'implantation. Avant d'interroger ces différents critères, il est utile de rappeler que le choix d'implantation d'une entreprise est avant tout dicté par les choix personnels de son chef d'entreprise et qu'à l'image des Français dans leur ensemble, ces derniers sont relativement peu mobiles géographiquement.

Passé ce préalable, les travaux universitaires classent les critères de choix d'un site d'implantation en trois grandes catégories :

OPÉRATIONNELS

Accessibilité

Disponibilité des talents

Emploi du conjoint

Disponibilité du foncier

ÉCONOMIQUES

Potentiel économique

Coût des ressources humaines

Coûts immobiliers

QUALITATIFS

Relation avec les décideurs du territoire

Communauté d'ambassadeurs économiques

Image de marque et notoriété du territoire

Liens préexistants entre le décideur et le territoire

Expérience touristique vécue par le décideur

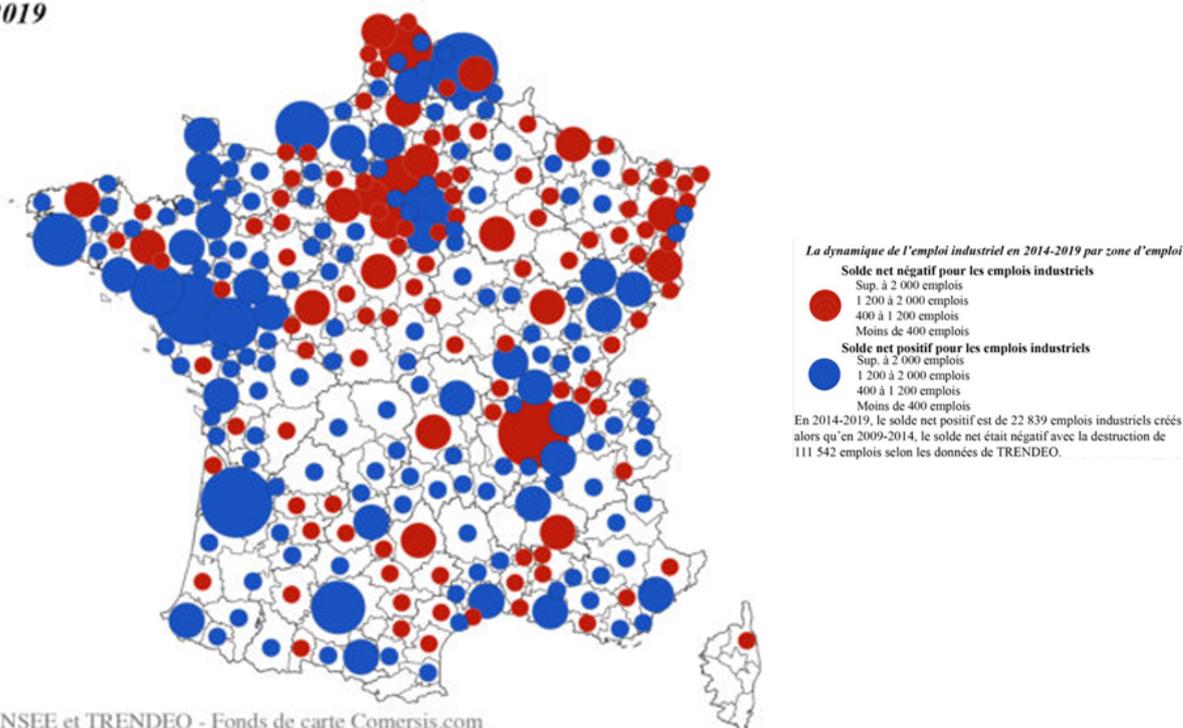
À l'image de l'évolution des critères observés par les habitants, le choix d'implantation des entreprises est aujourd'hui fortement conditionné par des critères subjectifs et relatifs à l'ambiance offerte par le territoire.

L'évolution de ces critères invite donc les collectivités à traiter de manière concomitante les questions de l'offre d'accueil des entreprises, d'emploi et de qualité de vie.

UNE AMORCE DE RÉINDUSTRIALISATION

Évolution de l'emploi industriel entre 2014 et 2019 par zone d'emploi :

2014-2019



LE REBOND INDUSTRIEL EN FRANCE

Après plusieurs décennies de désindustrialisation, depuis près de 6 ans, la France ouvre plus de sites industriels qu'elle n'en ferme. Ainsi, en 2021, 53 usines ont ouvert en France pour 24 fermetures.

Plusieurs facteurs participent à ce rebond industriel :

- Une tendance à l'hyperpersonnalisation des productions industrielles qui a invité les PME et les grands groupes à privilégier la production de petites séries effaçant ainsi les gains de compétitivité des sites industriels asiatiques plus à même de produire du volume. Cette personnalisation se traduit également par la recherche d'une plus grande réactivité dans la production et la livraison, ce qui n'est plus compatible avec les délais de transport depuis la Chine (8 semaines).
- L'émergence de technologie qui a permis aux ateliers français de gagner en compétitivité (+10 à 15%). Il s'agit notamment de l'usine du futur 4.0 (usine mobilisant les technologies numériques : robotique, intelligence artificielle, internet des objets...).
- Une consommation qui privilégie aujourd'hui le « Made in France » et la consommation locale.

Plutôt que de parler de relocalisation, nous assistons au développement de nouveaux secteurs industriels et au développement d'un écosystème de start-up. Parmi les secteurs dynamiques en 2021, nous pouvons mentionner l'hydrogène, la chimie verte, l'intelligence artificielle, les biotechnologies ou les traitements de matériaux.

UNE NOUVELLE CARTE DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

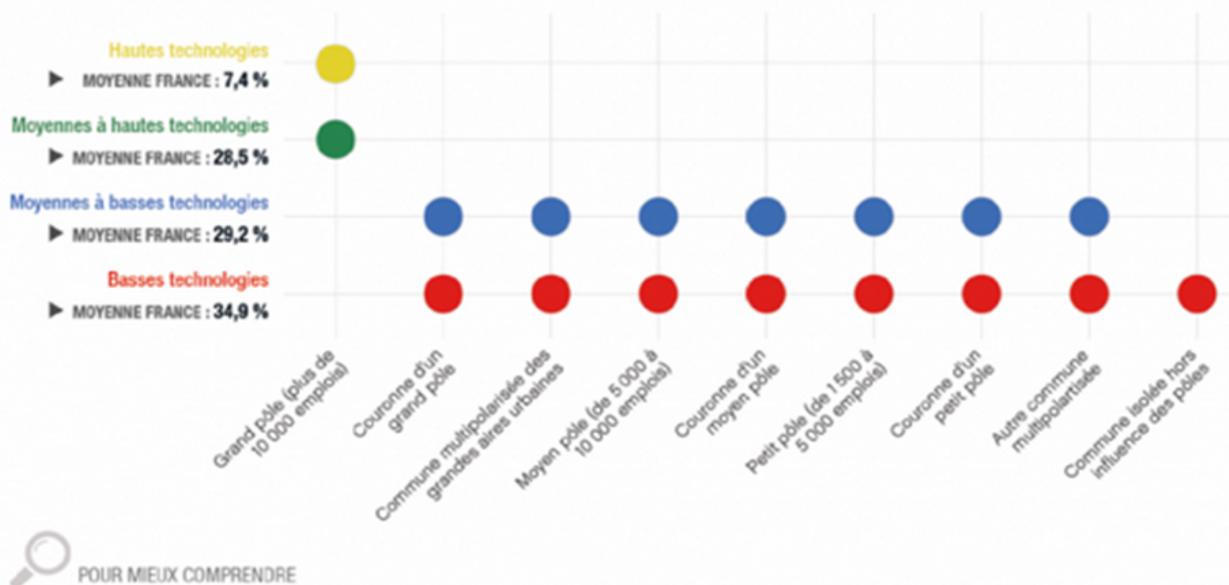
Au cours de ces dernières années, les filières industrielles ont réalisé des choix relativement différents. Il convient de souligner que les contraintes foncières d'une part et sociétales (développement durable, circuits courts, travail des enfants...) d'autre part incitent l'ensemble des acteurs industriels ont développé des stratégies différentes :

- Les territoires ruraux ont été privilégiés par les filières Industries Agro-Alimentaire,, plasturgie, textile, travail du bois. Ce choix était guidé par la recherche d'une proximité forte des matières premières.
- Les territoires urbains à l'inverse ont accueilli les industries pharmaceutiques, électroniques et la fabrication de biens d'équipements. Ce choix est guidé par la proximité de la main d'oeuvre (cadres).

La dynamique de création d'usines et des emplois industriels observée au cours de ces dernières années privilégie une implantation sur les territoires disposant d'ores et déjà d'un passé industriel et d'une dynamique en la matière.

Les grands pôles urbains sont les espaces privilégiés d'installation des industries de hautes technologies

Sur-représentation des emplois manufacturiers selon le niveau de technologie par rapport à la moyenne nationale
Selon le zonage en aires urbaines



Cette analyse met en avant les spécialisations technologiques des emplois manufacturiers selon les différentes catégories du zone en aires urbaines. On parle de sur-représentation dès lors que la part des emplois d'un niveau technologique (haut, moyen à haut, moyen à bas, bas) dans l'industrie manufacturière, calculé pour chaque catégorie du zonage en aires urbaines, est supérieure à la moyenne nationale.

Source : Insee, CLAP 2015, Nomenclature des secteurs d'activité A88 - Réalisation : CGET 2018

Ainsi, comme le souligne le schéma présenté ci-dessus, le choix de l'implantation d'une activité industrielle va notamment dépendre de facteurs inhérents au niveau de qualification recherchée et à la main-d'œuvre nécessaire au développement de l'activité essentiellement et à la pression foncière existante (coûts d'acquisition du foncier). Ainsi les entreprises à fortes valeurs ajoutées et technologiques vont privilégier une implantation à proximité directe des grandes villes et à l'inverse les entreprises à faible valeur ajoutée qui s'installent plutôt sur des territoires ruraux.

DE NOUVELLES STRATÉGIES IMMOBILIÈRES AU SEIN DES ENTREPRISES

Depuis plusieurs années, nous constatons à l'échelle nationale et notamment dans les métropoles, une évolution marquée des stratégies immobilières mises en œuvre par les grandes entreprises et les grands groupes. Afin de se donner de l'air et de trouver une plus grande flexibilité, plusieurs grandes entreprises ont choisi de se séparer de leurs actifs immobiliers et d'optimiser l'utilisation de leurs locaux d'activités.

Ces stratégies immobilières se sont traduites pour les entreprises tertiaires par le développement de nouvelles pratiques :

- Le développement du flex-office (absence de bureau attribué),
- Le développement du télétravail.

À titre d'illustration :

- Le cabinet-conseil Deloitte est parvenu en agissant sur ces deux leviers à remettre sur le marché entre 10 et 15% des surfaces louées par an,
- CNP Assurances a profité de l'expérience du confinement pour proposer à l'ensemble de ses équipes de basculer partiellement en télétravail (3 jours par semaine).

D'autres entreprises ont fait le choix de basculer progressivement une partie de leurs équipes vers des espaces de coworking. Pour illustrer cette tendance forte, il convient de souligner que plus de la moitié du portefeuille client de WeWork est composé d'entreprises de plus de 500 salariés. Parmi elles le groupe Casino qui a ainsi installé sa filiale RelevanC (marketing digital) au sein de WeWork Marais à Paris ou la Digital Factory de Thalès qui occupe deux plateaux du WeWork La Fayette à Paris.

Au niveau régional, l'entreprise Cap Gemini a installé une partie de ses équipes (50 salariés) dans un espace de coworking de l'agglomération de Vannes.

A l'inverse des entreprises à l'image d'Yves Rocher, le groupe Le Duff ont développé dans leurs locaux des espaces de coworking ouverts à l'ensemble des entreprises. Si ces espaces de coworking permettent avant tout d'optimiser l'usage des locaux, ils ont également pour objectif de favoriser les coopérations et l'incubation de start-up.